



*TROISIEMES ASSISES DE L'EDUCATION A
L'ENVIRONNEMENT VERS UN DEVELOPPEMENT
DURABLE*

Capestang, le 24 Novembre 2004

Contact : GRAINE LR
Espace République 20 rue de la République
34000 Montpellier
tel : 04 67 22 80 80 Fax : 04 67 22 94 04
email : contact@grainelr.org
site : <http://grainelr.org>

COMPTE-RENDU DE LA MATINEE

Introduction au Développement Durable

François Kornmann – Alternconsult

Les principales étapes du développement durable depuis 30 ans :

- 1972 : Conférence de Stockholm : présentation du rapport « Halte à la Croissance » établi par le Club de Rome
- 1973-1980 : Travaux de Sachs sur l'éco-développement
- 1983 : CMED
- 1987 : Rapport Brundtland, « Our common future » qui donne une première définition du concept de développement durable.
- 1992 : 2^e Sommet de la Terre à Rio.
- 2002 : 3^e Sommet de la Terre à Johannesburg.
- 2003 : Mise en place de la Stratégie Nationale pour le Développement Durable, en France.

Pourquoi le Développement Durable?

Les enjeux : changement climatique, eau, biodiversité, énergie, enfants, santé, démographie, agriculteurs, alimentation, pollution, déchets...

Interactions entre ces enjeux : changement climatique \diamond eau \diamond alimentation \diamond santé
changement climatique \diamond biodiversité

Conclusion

Finalement, le développement durable :

- est une nouvelle manière de faire,
- correspond à une approche transversale, complexe et systémique, ce qui engendre de nouveaux besoins en termes d'éducation et de formation,
- a pour but de préserver des conditions de vie supportables pour tous,
- est un devoir pour les pays riches,
- constitue un projet de société,
- consiste en un contrat d'équilibre dans le temps et dans l'espace.

Par contre, le développement durable n'est pas :

- une nouvelle discipline,
- un moyen de sauver la terre,
- un luxe pour les pays riches.

Plan académique de généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD)

P. Guizard – Inspecteur Pédagogique Régional – Education Nationale

Un constat

L'éducation à l'environnement existe institutionnellement dans l'Education nationale depuis une circulaire de 1977. Depuis cette date, de nombreux projets ou actions éducatives ont vu le jour dans toute l'académie, portés par des professeurs motivés, dévoués et efficaces.

En même temps, cette activité forte, parfois cet activisme, n'a permis qu'un maillage imparfait du parcours scolaire de l'élève. Il n'a en effet bénéficié d'une éducation à l'environnement qu'au gré des rencontres avec cet enseignant fondateur d'un club « nature », ou avec celui-là engagé dans un concours scolaire sur la faune ou la flore, ou encore avec cet autre qui a imaginé un projet ambitieux autour de la rivière proche.

Si bien que le bilan tiré depuis 1977, montre à la fois la multiplicité des initiatives, mais aussi l'aspect aléatoire des rencontres qu'ont pu faire les élèves avec l'éducation à l'environnement et le manque de cohérence de l'ensemble.

Un objectif

Depuis septembre 2004, un plan de généralisation de l'EEDD (**BO 28 du 15 juillet 2004**) a été mis en place dans toutes les académies de France. Il vise à donner à tous les élèves, de la maternelle au baccalauréat (qu'il soit professionnel, technologique ou général), une éducation à l'environnement pour un développement durable. L'objectif consiste à s'assurer qu'aucun élève ne reste à l'écart de cette éducation, et que celle-ci soit pensée avec cohérence depuis le début de la scolarisation jusqu'à son terme.

Une stratégie

Pour l'académie de Montpellier, écoles, collèges, lycées professionnels et lycées d'enseignement général sont invités à pénétrer dans cette EEDD par 4 « portes d'entrée » pédagogiques.

- **les enseignements disciplinaires** : de l'école au baccalauréat, un nombre considérable de thèmes des programmes de sciences humaines, de sciences expérimentales, de lettres, de langues, de domaines artistiques, d'enseignements professionnels... peut être traité de façon attrayante, citoyenne et innovante grâce à une perspective EEDD, tout en réalisant les apprentissages fondamentaux.
- **les dispositifs pluridisciplinaires** (les Itinéraires de Découverte, les Travaux Personnels Encadrés, les Projets Pluridisciplinaires à caractère Professionnels) ou l'école, caractérisée par la polyvalence des maîtres, se prêtent particulièrement à cette approche qui vise à montrer un monde complexe. Croiser les regards disciplinaires permet de mieux comprendre les enjeux du monde contemporain.
- **Les actions et projets éducatifs** (Actions Educatives Innovantes, Ateliers scientifiques, Classes à PAC, clubs, concours...), souvent menés avec des partenaires, sont également l'occasion d'associer la réflexion et l'action.
- **Les politiques d'établissement**, depuis la prévention des risques majeurs jusqu'au traitement des déchets de la restauration scolaire, en passant par un partenariat nord-sud, constituent également des lieux importants d'EEDD.

La prise en compte de l'EEDD dans les enseignements disciplinaires constitue un enjeu majeur de ce plan. En effet, si les disciplines, chaque année, au moment où cela s'avère opportun dans leur programme, abordent une ou deux questions dans la perspective de l'EEDD, alors on pourra être assuré que, sur l'ensemble de leur parcours scolaire, tous les élèves auront reçu cette indispensable éducation à l'environnement pour un

développement durable.

Pour permettre aux professeurs d'assurer cette mission, l'académie de Montpellier a mis en place une ambitieuse politique de formation continue des enseignants. Des stages destinés aux maîtres d'école sont proposés dans chaque département ; des stages disciplinaires existent en Histoire et géographie et Sciences de la Vie et de la Terre dès cette année scolaire ; des stages qui invitent à croiser les regards des disciplines sur quelques thèmes fondamentaux (l'énergie, le paysage, l'eau) se tiennent aussi cette année. Enfin l'IUFM intègre l'EEDD dans la formation initiale des professeurs. Cette politique s'amplifiera l'année prochaine.

Une posture

Cette démarche volontariste et notre attachement aux préoccupations et aux valeurs environnementales, ne doit pas nous faire oublier le devoir de neutralité et de laïcité qui s'impose à l'Ecole républicaine. L'éducation à l'environnement pour un développement durable définit une posture et non un discours partisan : c'est la capacité à penser un phénomène dans sa complexité, c'est-à-dire en articulant cinq dimensions en même temps : les approches économique, sociale ou culturelle et environnementale, placées dans plusieurs échelles de temps et d'espace.

Un tournant

Notre travail avec les partenaires, institutionnels ou associatifs, s'en trouve quelque peu changé. Ceux-ci, lorsqu'ils interviennent à l'école, doivent prendre en compte cette exigence de neutralité. Il convient aussi de garder à l'esprit cette part nouvelle accordée à l'enseignement disciplinaire dans l'EEDD. Les partenaires doivent pouvoir y trouver leur place, mais l'articulation avec le travail du professeur, qui reste maître de son projet pédagogique, devra sans doute faire l'objet d'une réflexion approfondie. Enfin, les partenaires gardent toute leur place dans les projets et les actions éducatives, concours qui ont fait la qualité de l'éducation à l'environnement jusqu'à présent.

Une nouvelle période s'ouvre donc pour l'Education nationale et pour l'ensemble des partenaires impliqués dans l'EEDD : notre travail supposera de nouvelles initiatives, de nouveaux rapports, et nous l'espérons, de nouveaux succès. Le GRAINE et son service éducatif doivent jouer à ce titre un rôle moteur.

Le Développement Durable au sein de la Caisse d'Épargne languedoc-Roussillon

Valérie Ceccaldi, Chargée de mission Développement Durable

Le Développement Durable à la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon:

- **correspond à une histoire** : actions d'intérêt général de la Caisse d'Épargne en LR depuis 1830.
- **s'est traduit par un auto diagnostic** qui s'est manifesté par la constitution de groupes de réflexion, la diffusion de questionnaires Arèse/Vigeo au sein de l'entreprise, par 5 réunions-débats, ainsi que par la rédaction d'un compte rendu, faisant suite à ces initiatives.
- **se concrétise par la mise en œuvre de 40 actions se référant à 6 critères du DD :**

Le critère environnemental : les actions dans ce domaine ont été :

- la mise en place de partenariats,
- l'utilisation de papier recyclé,
- des actions de tri sélectif renforcées par un système d'affichage et la mise en place de poubelles à compartiments,
- une maîtrise de la consommation d'énergie,
- la mise en place d'un circuit annexe pour ce qui est du recyclage, qui allie par son fonctionnement même, soutien à l'économie sociale et solidaire et protection de l'environnement.

Le critère société civile : l'engagement de la Caisse d'Épargne LR en faveur de la société civile se

traduit par :

- un accompagnement des personnes en recherche d'emploi,
- la mise en place de Projets d'Économie Locale et Sociale (PELS) environnementaux.

Le critère clients : ce critère se manifeste :

- par un partenariat entre la Caisse d'Épargne LR, le WWF et Uro Habitat pour la réhabilitation en HQE de logements sociaux,
- par une amélioration du service offert aux clients,
- par la mise à disposition d'un nouveau crédit "éco-énergie",
- et par la commercialisation de placements éthiques.

Le critère ressources humaines : la Caisse d'Épargne LR a entrepris de former ses salariés sur toutes ces problématiques, grâce à des modules de formation et des réunions de sensibilisation.

Le critère fournisseurs : la Caisse d'Épargne LR s'engage par le respect de ce critère à :

- sensibiliser ses éventuels partenaires et à les sélectionner en fonction de leurs engagements, lors d'appels d'offres,
- à animer régulièrement des réunions pour continuer cette sensibilisation.

Le critère sociétariat : pour répondre à ce critère, la Caisse d'Épargne LR:

- a créé un site Internet,
- propose également des réunions thématiques et de sensibilisation à ses sociétaires.

Vers un développement durable en éducation et formation : quelques pistes de réflexion

Bruno Franc, DIFED

On a assisté à une globalisation progressive, nous faisant passer de l'étude de la nature, à celle plus large de l'environnement, pour ensuite intégrer celle plus systémique du développement durable. On est ainsi passé d'une vision spécifique et précise, à une vision beaucoup plus globale, générale et donc plutôt floue.

Suite à cet engouement général pour le concept de développement durable, on a assisté à un foisonnement des formations intégrant le DD, aussi bien dans les grandes écoles (HEC, Polytechnique) que dans le milieu universitaire : le concept est à la mode.

Et pourtant, parmi toutes ces formations, très peu d'entre elles abordent le concept dans son intégralité, c'est-à-dire en traitant les trois piliers du développement durable : l'économie, le social et l'environnement.

Le dogme de l'approche globale relative au DD s'est décliné en 3 étapes distinctes :

- une première étape, où l'approche globale est considérée comme indispensable et consubstantielle,
- une seconde étape, caractérisée par la mise en place d'une phase dite opérationnelle, c'est-à-dire une phase qui se manifeste par une multiplication des allusions à ce concept (au , pour, par le DD), ainsi que par une entrée progressive de ce dernier dans les disciplines (économie, droit, sociologie),
- une troisième étape, qui se manifeste par le développement d'outils spécifiques au DD.

Le passage de l'EE (éducation à l'environnement), à l'EEDD (éducation à l'environnement vers le développement durable) intègre des dimensions supplémentaires :

- au niveau des disciplines (économie, droit, sociologie...),
- au niveau spatial (dimensions Nord/Sud ; dimension globale \diamond superglobale),

- au niveau temporel (rapport année/génération).

Outre les 3 piliers du DD (économie, social, environnement), il convient de ne pas oublier un 4^e pilier, qui englobe, en réalité, toute cette démarche DD : **l'éthique.**

L'approche éthique prend toute son importance notamment dans les rapports commerciaux ou de valorisation marchande et devrait être intégrée ou prise en compte aussi bien **dans les actions DD, que dans les formations ou autres démarches d'éducation.**

*Les Français et le Développement Durable –
Enquête réalisée pour l'ADEME par IPSOS en Mars 2004
Hubert Pscherer – ADEME LR*

Pour le grand public, le Développement durable est lié :

- d'une part à la protection de l'environnement,
- d'autre part à l'idée de transmission aux générations futures de quelque chose dont on hérite seulement.

Le grand public attribue les « déchets », la « qualité de l'air » et « l'énergie » au concept de protection de l'environnement.

Par ailleurs, le niveau de connaissance et d'appréhension du DD apparaît fortement lié :

- à la catégorie socioprofessionnelle,
- au niveau d'études,
- et au niveau de revenus de la personne interrogée.

D'autre part, il apparaît que plus les personnes sont diplômées, plus elles se sentent concernées par cette problématique et plus elles déclarent pouvoir faire mieux dans leurs gestes quotidiens.

Enfin, il ressort de l'enquête que les personnes interrogées sont prêtes à faire des efforts, mais surtout qu'elles sont en attente d'informations concrètes sur les bonnes pratiques qu'elles pourraient mettre en place.

Conclusion :

- des efforts restent à faire pour vraiment arriver à cibler l'ensemble des publics,
- il y a nécessité à communiquer sur des actions plus concrètes,
- l'Education à l'environnement est une porte vers le Développement durable.

COMPTE-RENDU DES ATELIERS

Ateliers d'échanges

Atelier 1 Éducation à la citoyenneté par les patrimoines (naturel et culturel)

Le patrimoine est ce dont nous héritons, mais également ce que nous léguons.

Comment, dans une perspective d'EEDD, peut-on aider à une meilleure appropriation, protection et mise en valeur des patrimoines ?

Cet atelier s'appuiera notamment sur la dynamique du Carrefour des Patrimoines© qui, en Languedoc-Roussillon, développe les liens entre les acteurs de l'Éducation à l'environnement et ceux de l'Éducation au patrimoine.

Des expériences seront décrites en introduction aux travaux :

- Le réaménagement des gravières de la moyenne vallée de l'Hérault, territoire en mosaïque avec différents usages : exploitations industrielle et agricole présentes ou passées, zones délaissées retournées à la "nature", espaces à vocation pédagogique... Travail conduit par l'association "Demain la terre" avec de nombreux acteurs locaux.

- Le Pont du Gard, site inscrit au patrimoine historique de l'UNESCO, est réaménagé avec une ouverture sur le patrimoine naturel. Cette démarche est entreprise avec l'implication de la population locale et des partenaires éducatifs. Présenté par l'Établissement Public à Caractère culturel du Pont du Gard.

Atelier animé par le "Carrefour des patrimoines", ayant accueilli 41 participant(e)s.

Déroulement :

- Présentation de l'atelier (Bruno Chichignoud - CEMEA)
- Présentation du Carrefour des Patrimoines (Pierre Plancheron & Christine Butzback -le Passe-muraille)
- Présentation d'expériences :
 - θ Les gravières de la moyenne vallée de l'Hérault (Daniel Oustrain -Demain la terre)
 - θ Le Pont du Gard (Lydiane Estève - EPCI Pont du Gard)
- Echanges entre les participants.

Concernant le lien entre les patrimoines, il a été soulevé que dans un travail concernant la gestion systémique d'un lieu, la différence de moyens (2 salariés à Demain la terre et 70 permanents au Pont du Gard) peut jouer un rôle important : cette approche systémique demande une pluridisciplinarité et donc une diversité de compétences.

Les différentes places du public ont également été pointées : actif sur les chantiers des Gravières et passif dans la découverte du Pont du Gard.

Un besoin de **co-formation et d'échanges** « inter-patrimoine » a été soulevé. Pour mener ce type d'action, il faudrait un peu plus de connaissances en Patrimoine dans les formations liées à l'environnement et un peu plus d'animation dans les formations liées au patrimoine (exemple des guides historiques du Pont du Gard qui ressentent le besoin de modifier leur pratique en travaillant avec les animateurs de découverte de l'environnement).

Sur le terrain, les professionnels de chaque patrimoine ont besoin de se rencontrer facilement pour enrichir mutuellement leurs actions.

Dans le cadre de la **dimension économique**, plusieurs pistes de travail ont émergé :

- L'utilité économique des actions (les enjeux économiques pour un territoire se donnant les moyens de

travailler sur les gravières).

- L'adhésion des riverains et des partenaires locaux dans les projets.
- La construction de partenariat pour des actions communes (exemple : le Pont du Gard et le syndicat mixte des Gorges du Verdon)

Concernant la **reconnaissance des actions**, l'importance d'un travail sur l'évaluation, permettant une bonne communication des répercussions a été mise en avant.

Dans le cadre du développement durable, on ne peut échapper à l'influence du taux de fréquentation et des déplacements sur les sites. Dans ce cadre là, le « Pont du Gard » a présenté sa gestion des véhicules (parkings hors site, zone piétonne, toilettes) et « Demain la terre » son aménagement réfléchi et maîtrisé des gravières pour jouer le rôle de site d'éducation expérimental, entraînant une bonne gestion collective de l'ensemble des sites.

L'action du « Grain de raisin », menée par l'Inspection académique de l'Hérault et la Fédération des caves coopératives a été brièvement présentée. Deux autres projets de chantiers de pierres sèches ont également été présentés, par l'animateur du syndicat mixte des gorges du Verdon d'une part et celui des boucles de randonnées des Pays d'accueil exploitant les différents patrimoines, d'autre part.

Compte-rendu réalisé par Elisabeth Le Bris (CEMEA).

Atelier 2 Aménagement du territoire

Quel peut être l'apport de l'EEDD et de ses acteurs, dans les démarches concertées d'aménagement du territoire, urbain ou rural, visant à impliquer la population et à prendre en compte tous les aspects qu'il soient social, économique ou naturel ?

Plusieurs expériences seront décrites, afin de lancer le débat :

- "Pomme d'Api, pomme d'ici" en Cerdagne : rassembler et motiver les différents acteurs autour de la problématique "Vergers", afin de conserver de la biodiversité et de promouvoir des produits locaux dans le cadre d'une économie solidaire. Par l'association "Les enfants de la Planète".
- Gestion concertée des zones humides de la Basse-plaine de l'Aude : comment sensibiliser et impliquer l'ensemble des acteurs locaux concernés à la gestion durable des milieux ? Par le Syndicat Mixte de la Basse plaine de l'Aude.
- Aménagement agri-environnemental dans la plaine du Vistre, avec l'implication active des élèves. Par le LEGTA de Nîmes-Rodilhan.

Atelier animé par Pierre Bourgenot (DRDJS) et Françoise Ronzier (L'Arbre), ayant accueilli 25 participant(e)s.

Déroulement :

Présentation de trois expériences, et débat (très limité) à la suite de chaque expérience. Le débat général a été très réduit par manque de temps.

1) Pomme d'Api : une action d'éducation à l'environnement qui débouche sur une structuration du territoire.

Constat de départ : abandon des vergers de pommiers et poiriers et perte de la mémoire patrimoniale.

Objectifs : relancer l'entretien des vergers et éventuellement la production ; maintenir les paysages et la biodiversité ; créer du lien social.

Entrée : par l'éducatif.

Public : enfants de l'école d'un village.

Méthode : méthodologie et pédagogie de projet ; la pertinence est liée à la question de l'adéquation au territoire.

Actions :

a. organiser une première fête de la pomme et du pressoir dans ce village. Succès auprès de la population et des élus.

b. créer des arbres à partir de graines, obtenir des arbres francs, créer un verger conservatoire (démarcher un terrain auprès d'un propriétaire qui le met à disposition de l'école, greffage, sauvetage des arbres et des variétés qui restent), sauvetage de la mémoire des anciens, fabrication de pâte de poires.

c. élargir le projet à deux nouveaux villages et transmettre la prise en charge à la Communauté de communes.

Initiative : associative.

Questions : la dimension agricole du projet ; convaincre les jeunes agriculteurs ; nécessité que ce projet soit relayé par une structure qui ait une vision globale à l'échelle du territoire ainsi que des moyens financiers suffisants.

2) Plan de gestion des zones humides de la basse plaine de l'Aude :

Se mettre ensemble autour d'une table pour préserver notre patrimoine.

Constat de départ : problèmes de faune-flore à préserver, d'espèces envahissantes et de gestion hydraulique.

Objectifs : associer les usagers à l'élaboration d'un plan de gestion concerté.

Entrée : analyse du territoire.

Public : la population concernée, par type socioprofessionnel ou famille-thème (les propriétaires, les agriculteurs, les pêcheurs...).

Méthode : méthodologie de projet et participation active des différents acteurs du territoire (entretiens, organisation de réunions de concertation).

a. diagnostic : avoir le même regard sur le territoire (outils, résultats, validation).

b. identifier des objectifs partagés (confrontation, entretiens, identifier les enjeux, valider).

c. mettre au point un plan d'action (confrontation, ateliers thématiques, proposer des actions, rechercher des partenaires, constituer une structure de gestion).

d. mise en oeuvre (outils : structure, moyens humains, financiers, partenaires ; résultats : actions, évaluation ; correction).

Mobiliser tous les acteurs autour d'un projet en commun.

Actions : 35 actions, avec des maîtrises d'oeuvre diverses, coordination et animation par le syndicat mixte.

Parmi ces actions, une porte sur la sensibilisation des enfants de 7 groupes scolaires du territoire.

Initiative : institutionnelle.

Questions : différence entre consulter le public et faire de la concertation.

Se mettre autour d'une table pour discuter d'une question concernant l'environnement, c'est déjà faire de l'éducation à l'environnement.

3) Aménagement d'une portion du lit du Vistre par des élèves du LEGTA de Rodilhan.

Constat de départ : crues et pollution du Vistre.

Objectifs : diminuer la pollution, diminuer la force des crues, redonner au cours d'eau une fonction « naturelle » (équilibres écologiques).

Entrée : projet d'école.

Public : élèves et étudiants du lycée agricole.

Actions :

- diagnostic de la biodiversité, mesures aquatiques (quantitatives et qualitatives : débit, éléments dissous, vitesse, etc.) et identification des éléments d'origine agricole (quels produits, quelle toxicité ?).
- Réunions avec les partenaires : le LEGTA, le syndicat mixte, les pêcheurs, les agriculteurs.
- Elaboration par les élèves d'un plan d'aménagement : quel tracé, quel profil du cours d'eau, création de chenaux multiples, berges progressives, emprise élargie - 1ha - caches à poisson etc.
- Réalisation des travaux par des entreprises.
- Valorisation auprès de la population.

Méthode : pédagogie de projet, dirigée.

Initiative : institutionnelle (démarche de développement durable initiée par le ministère de l'agriculture auprès de ses établissements).

Questions : sensibilisation des élèves d'une discipline aux impacts environnementaux les concernant, à travers un projet qui reste très marqué par l'apprentissage technique. Elargissement possible de ce type d'action auprès des élèves de toutes les filières de l'enseignement agricole.

Impact très fort sur le paysage : aspect exemplaire de cette action. Différence entre communication et éducation.

Compte-rendu réalisé par Pierre Bourgenot.

Atelier 3 Économie des flux : eau, énergies, déchets, transports

Notre société produit de plus en plus de déchets, malgré les efforts de recyclage. Elle consomme de plus en plus d'eau et d'énergie. Les déplacements se développent fortement.

Dans quelle mesure l'éducation peut-elle jouer un rôle dans ce domaine ? Comment peut-elle contribuer à une gestion optimale des ressources et des nuisances ?

Plusieurs expériences permettront d'introduire le débat, notamment :

- les actions de communication et de sensibilisation pour favoriser le tri sélectif des déchets et le compostage, conduites auprès des scolaires et de la population locale par la Communauté de communes du Pays de Lunel.
- un projet d'installation d'une éolienne de pompage pour apporter l'eau sur un site à Madagascar, conduit par des étudiants ingénieurs de Polytech (anciennement ISIM).

Atelier animé par Hubert Pscherer (ADEME) et Valérie Ceccaldi (Caisse d'épargne LR), ayant accueilli 31 participant(e)s.

Intervention de l'ADEME

♣ THEME DE L'EAU

Constats :

- 97% de l'eau sur terre est salée ; l'eau douce compte pour à peine 3%.
- La consommation moyenne en eau par habitant s'élève à 200 litres par jour.

Il convient donc de mettre en place des politiques en gestion de l'eau visant à réduire les consommations, maîtriser les flux et modifier les comportements.

Pour réduire ses consommations, il est ainsi possible de :

- favoriser les douches par rapport aux bains,
- installer des chasses d'eau doubles,
- optimiser le remplissage maximum d'appareils électroménagers, tels que les machines à laver,
- faire la chasse aux fuites,
- arroser son jardin de façon rationnelle et privilégier le lavage de voiture en station service.

♣ THEME DES ENERGIES RENOUVELABLES

- Plan Bois-énergie des Pyrénées orientales

Objectifs à long terme :

- implantation de 20 chaufferies bois,
- 12 à 15000 tonnes de sous-produits de la forêt revalorisés par an.

Résultats actuels : 5000 tonnes de combustible bois valorisé, soit une économie de 1300 tonnes de pétrole par an.

- Electrification des sites isolés (Cévennes, Lozère, Arrière pays de l'Hérault, Aude)

◇photovoltaïque

◇petit éolien

Résultats : 330 kilomètres de lignes électriques évitées.

- Eolien connecté au réseau – fait partie du Programme National Eole 2005

Objectif : générer jusque 500 Mégawatts d'ici fin 2005.

Résultats actuels : 130 Mégawatts en service fin 2003, soit 1,6 % de la consommation régionale.

- Solaire thermique et Photovoltaïque – fait partie du programme Helios 2006 relatif aux chauffe-eaux solaires

Objectif : installation de 250 000 m² de capteurs solaires d'ici 2006 (chauffe-eaux solaires individuels, installations collectives, planchers solaires directs).

Résultats : 8500 m² de surface de capteurs installés en Languedoc Roussillon, soit 2000 tonnes de CO₂ évitées.

♣ **THEME DES TRANSPORTS ET DE LA POLLUTION**

Un constat : les transports et la mobilité sont vecteurs d'une image positive, liée à la croissance, aux échanges...

Ainsi, en 10 ans l'utilisation de la voiture a augmenté de 33%, la marche à pied a diminué de 30% et l'utilisation du vélo a baissé de 51%.

Cela engendre de nombreux problèmes, notamment autour des écoles : (trafic, insécurité, santé...).

L'alternative du Pédibus (bus pédestre) est un système de ramassage scolaire fonctionnant comme de véritables lignes de bus, mais à pied ou en vélo, donc non polluant, et desservant les écoles primaires ou maternelles. Ce système est basé sur la participation volontaire d'enfants et de parents et conduit à la création de véritables lignes de transport avec des arrêts à des horaires fixes, entre lesquels les enfants marchent ou pédalent, en groupe, encadrés par des adultes bénévoles, parents ou autres accompagnateurs.

Ses avantages :

- réduction de l'utilisation de la voiture sur les trajets courts, domicile – école,
- baisse du trafic aux abords des écoles, et donc baisse de l'insécurité routière dans ces mêmes zones,
- meilleure préservation de l'environnement,
- parents rassurés,
- santé,
- sociabilité des enfants, et attention en classe accrue après cet exercice physique, pourtant minime,
- meilleure qualité de vie,
- meilleure gestion des espaces de la commune.

Etude de cas : vélobus et pédibus de Saint Gély-du-Fesc

♣ **THEME DES DÉCHETS**

Constat :

- 400Kg de déchets /an/habitant/département en Languedoc-Roussillon; chiffre en progression permanente.
- la gestion multi-filière des déchets est de plus en plus effective : jusqu'à 52KG/habitant/an sur un total de 105 kg(au national 49KG) sont triés.
- la valorisation organique se développe : de plus en plus de composteurs individuels sont en place.

Tous ces résultats sont liés à la qualité de l'information fournie par les différents acteurs dans ce domaine.

Conclusion

- Nécessité de sensibiliser les gens pour arriver à infléchir leurs comportements,
- Nécessité de mobiliser tous les acteurs (municipalités, entreprises, particuliers, enfants...).

Intervention de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon

♣ *Action de tri sélectif et recyclage des déchets papier dans une entreprise du tertiaire :*

Une affichette intitulée « **une action éco-citoyenne au quotidien ou comment respecter notre environnement !** » a été conçue, comportant deux parties:

- une partie supérieure retraçant l'utilisation d'une poubelle « tri sélectif » (composée de deux compartiments un pour le papier et l'autre pour les autres déchets) ;
- une partie inférieure décrivant le circuit emprunté par les déchets-papiers jusqu'à leur destruction et traitement dans des entreprises spécialisées.

Cette poubelle est disponible pour chacun des collaborateurs de l'entreprise, à son poste de travail : il s'agit là d'un geste quotidien qui permet le recyclage.

Une **action de sensibilisation** a été faite grâce à cette affiche, auprès des entreprises de nettoyage qui vident les poubelles chaque soir, ainsi qu'aux responsables des différentes directions de l'entreprise.

L'organisation logistique déployée pour centraliser les déchets-papiers, qui représentent pour l'année 2003, 175 tonnes, est ainsi organisée :

- la direction CREAM (= service logistique) récupère les déchets-papiers conditionnés dans des cartons et/ou caisses prévus à cet effet, et les ramènent à leur centre (Castelnau le Lez), lors des livraisons de fourniture auprès des 201 agences réparties sur tout le Languedoc-Roussillon et du siège social à Montpellier (où sont réunis 40 services).
- ces déchets-papiers sont déposés dans des bennes appartenant à l'entreprise « Sud Recyclage » qui va trier, puis détruire les documents confidentiels (Chèques, extraits de compte ...) et mettre sous forme de ballots les autres catégories de papier. Ceux-ci seront envoyés et ensuite vendus à un courtier en papier « European Paper Recycling » (EPR).

A ce circuit principal, un circuit annexe a été constitué, permettant à une entreprise d'insertion « Aire du papier » à Nîmes (30) de recycler, détruire et traiter ces déchets-papiers, mais cette fois-ci, d'un point de vue traditionnel.

Elle dispose d'un label d'exploitation respectant l'environnement et récupérera 3 tonnes de déchets-papiers à la Caisse d'Épargne LR. Ainsi, elle pourra augmenter sa productivité de fabrication de papier d'art, mais surtout embaucher une personne supplémentaire. Ainsi, les valeurs fondatrices de la Caisse d'Épargne s'affirment-elles une fois de plus au travers de cette action de sensibilisation environnementale.

Cette affichette est positionnée dans chacun des services de la Caisse d'Épargne LR.

Actions de la Communauté de communes du pays de Lunel, Fabien Sanguinède :

Contexte

- Pendant les années 60, les déchets engendrés par la société finissaient leur vie dans des décharges plus ou moins sauvages.
- Aujourd'hui, plus d'1kg de déchets est produit par habitant et par jour.
- La Loi du 13/7/1992 rend obligatoire le tri sélectif.

Les actions de la Communauté de communes du pays de Lunel :

- Fermeture puis réhabilitation du site de décharge de Marsillargues en 1999.

- Politique de tri poussée (collecte en porte à porte des ordures ménagères, des EMR et du papier ; collecte en apport volontaire du verre, mise en place de 3 déchetteries, compostage individuel).

Pour pérenniser ces actions, il faut une implication collective de la population, afin:

- d'une part que la population comprenne bien l'intérêt du recyclage,
- et d'autre part que cette réflexion autour du recyclage puisse engendrer une modification de comportement , que le tri devienne ainsi un véritable réflexe.

Dans la Communauté de communes du pays de Lunel, cela passe par une **sensibilisation** des habitants, des écoliers, des vacanciers, et par la mobilisation de "chargés d'éco-citoyenneté", qui interviennent directement auprès de la population.

Objectifs

- être à l'affût de tout dysfonctionnement,
- entretenir les gestes de tri,
- évaluer l'efficacité de la démarche.

Depuis 2002 toutes les écoles du territoire sont systématiquement sensibilisées à la problématique des déchets.

Et aujourd'hui, grâce à un partenariat entre la Communauté de communes du pays de Lunel, l'Education Nationale et des associations spécialisées, les enseignants peuvent disposer d'un programme complet (prêt de matériel, animation, visite de sites) selon leurs projets, qui sont ensuite évalués.

La politique en faveur d'une éco-citoyenneté durable de la Communauté de communes du pays de Lunel passe par :

- la rédaction d'un Journal de l'éco-citoyen,
- une optimisation du service de collecte par une maîtrise des coûts,
- la réduction des déchets à la source.

Atelier 4 Santé et environnement

Comment faire évoluer les regards et favoriser les changements de comportements pour une meilleure qualité de vie : cadre de vie, alimentation, bruit, qualité de l'air, risques majeurs industriels ...

Plusieurs expériences seront décrites, afin de lancer le débat :

- Éducation à la santé alimentaire dans le Gard : actions vers les jeunes et les adultes conduites par l'association "Diet'éthique", et l'association « Ressource initiative ».
- Animations autour de la qualité de l'air, par l'APIEU Montpellier-Mèze.

Atelier animé par Jean-Paul Salasse, Président du GRAINE, ayant accueilli 28 participant(e)s

La forte participation d'associatifs, enseignants et autres...témoigne de l'intérêt porté à cette problématique.

Qu'est-il possible de faire en matière d'information et de sensibilisation dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de la consommation ?

La présentation de 2 expériences va servir de base à un échange. Nous allons les entendre puis échanger : comment les enrichir ou les compléter ?

Lister d'autres actions possibles, comment poursuivre cet atelier pour enrichir le « livre blanc » constitué en vue des « journées du Développement durable » en juin 2005.

Avec quel public, quels partenaires, sur quel territoire ?

I) Goûts et saveurs, une éducation à l'alimentation, à la diversité et au terroir. Mallette pédagogique élaborée par la Maison de la nature et de l'environnement d'Alès et que Lenuta Dumitrana (diététicienne) et Catherine Dairou (nutritionniste) mettent en œuvre.

Présentation de la démarche :

- Son but est de :

- sensibiliser les enfants à leur environnement et à son respect à travers leur alimentation, de leur faire prendre conscience des pollutions de l'air, de l'eau et du sol,
- d'aborder les notions d'équilibre alimentaire,
- de leur faire connaître des aliments de qualité, en particulier ceux produits par l'agriculture biologique.

- Partenariat avec le Conseil général du Gard, la mairie de Nîmes et l'Education nationale, ses enseignants et ses infirmières.

Avec les CIVAM (Centre d'Initiative et de Valorisation de l'Agriculture et du Milieu rural) et le réseau RACINES (agriculteurs bios accueillant des enfants sur leur ferme).

- Public visé : enfants de 4 à 15 ans de collèges et d'écoles primaires, qui sont pour leur grande majorité des citadins.

- Les activités proposées sont modulables et s'articulent autour de 5 grands thèmes :

1. Le goût n'est pas un sens isolé (séquences de dégustation),
2. le goût est modifiable (diverses expériences),
3. le goût de l'aliment s'élabore,
4. l'histoire et la géographie du goût (alimentation du monde et méditerranéenne),
5. tes goûts et tes choix (à partir d'emballages et de photos),
6. catalogue sur les goûts et les saveurs.

- Adaptation de la démarche à la demande des enseignants

- Intervention pendant les temps de cantine: Dégustation des fruits et légumes au fil des saisons.

- Techniques de fabrication des outils, techniques de vente, apprendre à lire les étiquettes

- Constats : les enfants ne connaissent pas les aliments (d'origine végétale ou animale) et ils ne savent pas comment ceux-ci arrivent dans leur assiette.

Les enfants sont sensibles à l'intervention de personnes extérieures à la classe.

- Outil de base : une mallette en bois (rappelle un buffet de cuisine... mais a pour inconvénient d'être lourde) ou mallette plastique (moins évocatrice, mais plus légère et meilleur marché).

Un classeur accompagne chaque atelier.

Les mallettes sont vendues au prix de 760 euros et incluent une journée de formation.

Echange collectif, réflexion et témoignages:

Dans une telle action et surtout avec des « petits », il faut sérier les objectifs : point trop n'en faut !

Témoignages dans le second degré :

Collège de Saint Hippolyte du Fort : La Principale du collège explique que dans son établissement, un gros effort a été accompli grâce à une équipe de cuisine et des enseignants très motivés ainsi que grâce à l'intervention d'associations pour informer les élèves. Ils sont très au fait de ces notions. Mais finalement, on constate qu'ils ne profitent pas des repas équilibrés (fruit, légumes) qui leur sont offerts... Les habitudes familiales, le poids de la publicité sont très forts !

Collège de Quissac : les classes de 5^{ème} ayant bénéficié d'une animation l'année précédente sur le thème du petit déjeuner sont allés la présenter aux 6^{ème} et ils ont été bien entendus !

Limite des actions entreprises aux collèges où le choix est proposé par les selfs.

Témoignages dans le premier degré : le choix de la cantine est limité ! Et les actions y apparaissent beaucoup plus efficaces.

Maternelles d'un faubourg de Béziers : exemple d'une action très réussie dans des classes issues de catégories

sociales défavorisées ou issues de l'immigration. Expérience conduite avec l'aide de professionnels autour du petit-déjeuner (beaucoup d'enfants arrivaient sans en avoir pris !) Cette action a impliqué les familles qui ont compris le bien fondé des fruits et des laitages.

Remarques générales :

Le recours à des services extérieurs de restauration est une entrave très sérieuse à la responsabilisation.

Au-delà de ces démarches, il faut qu'il y ait un accompagnement ambitieux, sur le long terme, auprès des parents des professeurs, de la grande distribution.

Et puis l'école ne peut tout faire : il faut qu'il y ait co-éducation et éducation à l'alimentation en dehors de l'école. Pendant les temps de loisirs aussi...(centres de vacances où l'on peut être plus disponible pour découvrir d'autres saveurs, d'autres équilibres alimentaires...)

Par comparaison, il faut se rappeler comment la problématique « déchets » a été progressivement prise en compte dans le cadre d'une stratégie d'ensemble (dispositions réglementaires, sensibilisation du grand public et effort pédagogique), qui a conduit à des progrès.

Plusieurs personnes soulignent que le temps privilégié de l'intervention en matière d'alimentation s'inscrit « de la naissance au CM » et que dans les collèges et les lycées, il ne peut s'agir que de « piqures de rappel ».

Suggestion : investir de nouveaux lieux de sensibilisation, les « temples de la grande distribution » où se fait souvent la promenade du samedi ! Les grandes surfaces proposent de plus en plus de produits de qualité, issus de l'agriculture Biologique ou (et) du commerce équitable. Elles le feront de plus en plus, s'il s'avère qu'elles peuvent en retirer du profit ! Et elles ne sont pas forcément hostiles.

A contrario, en ces lieux les enfants, soumis aux messages publicitaires de la télévision sont souvent les prescripteurs des achats de leurs parents.

Mais les parents sont souvent réticents à entendre des messages autour de repas simples avec une alimentation plus saine et plus équilibrée.

- Expérience de l'APIEU, Montpellier/Mèze qui travaille sur les OGM et les « semences paysannes ».

Et cela en partant du goût pour arriver ensuite à la notion de diversité.

II) Jeu « Roll'Air » créé par l'APIEU, Montpellier/Mèze (présentation Bertrand Dumas)

Le jeu a été créé dans le cadre d'un projet européen autour de l'air et de la santé, mené dès 1996 à Montpellier mais aussi à Londres (Smog !) et à Athènes (autre brouillard de pollution, le « Nephous »). Il s'agit d'une démarche pédagogique commune, avec un site Internet.

L'initiative bénéficie de l'appui du rectorat, et du CRES (comité régional d'éducation à la santé) et de l'AMPADI devenu AIR LANGUEDOC.

Pour l'étude de la pollution, la démarche pédagogique se fait en 3 temps :

- 1 Information sur l'origine des pollutions : diaporama et débat sur les mesures de la qualité de l'air,
- 2 Mesures mécaniques des poussières, utilisation de plantes bio-indicatrices. Pour ces dernières, il s'est agi de plants de tabac fournis par l'INRA, dont les feuilles se nécrosent à l'ozone de l'air (l'association Planète Sciences a créé un logiciel de mesure de la nécrose).
- 3 Après cette première étape de l'évaluation du phénomène de pollution de l'air, conception d'un jeu de rôles sur l'air et la santé, qui a pour théâtre une ville imaginaire INALIA. Le maire réunit autour d'une table de négociation une quinzaine de personnes représentatives de la population (âges, catégories socioprofessionnelles...). Il s'agit de trouver des solutions aux problèmes de circulation et de lister des solutions réalistes.

Cet outil a été conçu pour un public d'élèves de collège., Le jeu a été envoyé dans tous les collèges du département et des interventions de l'APIEU dans les classes (au cours desquelles nous réalisons des visites au

centre anticancéreux d'Epidaure) ont pu être financées, grâce à une convention avec le Conseil général de l'Hérault.

Quel a été l'usage de ce jeu?

Qui est en mesure de le valoriser (Professeurs documentaliste, SVT, Physique chimie, autres...) ? Il est important que l'enseignant prépare sa classe à une telle animation. Dans l'idéal, l'intervention est bien annoncée et elle pourrait et devrait être de 5 x 2 heures.

- Pour « prendre l'air » une action très positive (toujours l'APIEU !) : « Pédibus » aller et retour de l'école à pied pour élèves de la Mosson et de St Gély du Fesc (34).

III Autres thèmes, autres actions, prolongements.

Multiplication de ces outils,

Système d'évaluation à court, moyen et long terme de leur utilisation.

Quelles pistes à explorer dans les domaines du bruit, des risques industriels, de l'eau ?

Pollution de l'air : Air-Languedoc est en charge de l'information sur la pollution de l'air avec 3 niveaux d'alerte.

Mais on souligne que ce ne sont pas les pics de pollution qui sont les plus dangereux, mais la pollution insidieuse et l'effet cumulatif des petites doses. « Le drame de la pollution de l'air est que l'on ne la voit pas ! »

Pollution domestique

De nombreux médecins s'accordent pour dire qu'elle est encore plus préoccupante (formol, déodorisants, poils d'animaux, divers produits chimiques, tabac !).

Bruit

Expérience menée dans un collège, mesure des décibels de la cantine avec un appareil d'enregistrement.

Collège de Saint-Hippolyte- du Fort : les élèves ont reçu la visite des sourds et des malentendants d'un établissement spécialisé voisin qui sont venus leur parler du bruit.

Des audio-vérifications par les infirmières sont souhaitables, mais ces dernières manquent cruellement de matériel pour les assurer.

L'APIEU propose de répondre à un appel d'offre de la Fondation de France sur le bruit et l'environnement sonore : réunion d'un comité de pilotage et d'un groupe de contributeurs ?

Risques

Constatacion affligeante : sur tous les lieux dangereux et à tous les niveaux d'enseignement : accoutumance aux risques, précautions progressivement mises en veilleuse.

Constatacion faite par le Rectorat dans des lycées professionnels : il arrive souvent que ni les élèves, ni les professeurs qui les encadrent ne portent les protections nécessaires (les pédagogues devraient montrer l'exemple !).

Pourtant, il existe dans les programmes de réels contenus relatifs à la prévention des risques et à la sécurité, en relation avec les professeurs d'atelier.

Très positif !!!

L'Université Montpellier II a été l'une des premières à être dotée d'un ingénieur « Hygiène et sécurité ».

L'académie de Montpellier dispose d'un inspecteur « Hygiène et sécurité ».

En conclusion des débats, Jean-Paul Salasse invite les participants à continuer à alimenter cette réflexion pour étoffer le livre blanc par l'envoi de contributions et la participation à d'autres réunions.

Le site du GRAINE accueillera le compte-rendu de cet atelier ainsi que toutes les contributions ultérieures.

Partenaires de ces actions (adresses postales et sites Internet disponibles sur le site du GRAINE) :

- Agropolis-museum et son exposition « Alimentations du monde »
- Maison de la Nature et de l'Environnement d'Alès
- CIVAM
- RACINES (agriculteurs accueillant les enfants sur leurs exploitations biologiques)
- EPIDAURE

Références bibliographiques : article paru dans la revue « l'Ecologiste » du Pr. Belpomme.

Numéro 41 de la « lettre de l'environnement » de l'AME, (thématique principale Santé/ environnement) consacré pour une grande part à l'alimentation.

Compte-rendu réalisé par **Françoise Kahn** (Cap environnement) et **Hubert Guérin** (administrateur du GRAINE)

Atelier 5 Production - Consommation - Commerce équitable

Quel rôle peut prendre l'EEDD dans le développement d'attitudes éco-citoyennes de la part des producteurs et des entreprises, tout comme des consommateurs ?

Plusieurs expériences seront décrites afin de lancer le débat :

- La démarche Développement Durable des établissements agricoles. Par la DRAF-SRFD.
- Vente de produits du terroir en circuit court de commercialisation. Par "Terroir direct".
- Le développement du commerce équitable : acteurs et outils. Par l'association "Solid'ère".

Atelier animé par **Karine Amblard** (LEGTA de Rivesaltes), ayant accueilli **20 participant(e)s**.

Présentation de l'expérience 1 : la démarche « Développement durable » des établissements agricoles

- Alexia Gobrecht (DRAF-SFRD L-R) :

Il existe beaucoup de similitudes entre l'Education Nationale et l'enseignement agricole, mais une différence : une marge de manœuvre des équipes pédagogiques plus importante.

« Programme national d'agriculture et de développement durable » 2003 – 2006 : programme d'action, piloté par le ministère de l'Agriculture & celui de l'Ecologie et du Développement Durable.

Ce programme a remplacé le « Programme national d'agriculture durable » dont l'objectif était d'amener les exploitations gérées par les établissements agricoles vers une agriculture plus durable. Quelles actions mener ? Quelle démarche mettre en place pour proposer une exploitation durable, économiquement viable et socialement éthique. Nîmes est la ville-pilote de ce programme.

Le nouveau programme prévoit la prise en compte du développement durable dans un environnement plus vaste, dans un établissement entier : « prise en compte du développement durable par et pour les Etablissements Publics Locaux » (EPL : unité regroupant parfois plusieurs établissements : lycées agricoles, CFPA et une exploitation agricole).

- Un EPL pilote par région, en Languedoc-Roussillon : l'EPL de Thesa-Rivesaltes.
- Un dispositif régional avec un animateur par région (en Languedoc-Roussillon Alexia GOBRECHT, au siège de la DRAF) qui fait le lien avec les autres régions.
- Dans les 8 EPL de la région : un enseignant identifié pour travailler sur ces thématiques.

Objectif : mettre en place de la recherche-action. Beaucoup d'espoir au début de ce projet, mais les crédits sont en diminution constante (les heures des professeurs chargés d'animer le projet dans les 8 EPL de la région ne sont plus remboursées !).

- Karine Legrand (Lycée de Rivesaltes) :

Deux programmes européens :

1. Travail sur la consommation en partenariat avec la Belgique, la Slovaquie et l'Espagne : projet sur 3 ans mené avec des jeunes de 14-16 ans. Cette année : élaboration d'un questionnaire sur les modes de consommation des jeunes européens, élaboration en Belgique, traitement en mai à Rivesaltes.

Prochaines années : étudier quelques filières (exemple : les filières de l'habillement : jeans, vêtements de sport...). Ensuite, il est prévu de rencontrer les acteurs et associations qui interviennent sur le commerce équitable. Pour communiquer : visio-conférences avec les classes partenaires, langues : anglais / espagnol (participation des enseignants de langues). Elèves très intéressés par ces thématiques (cf. Campagne de l'éthique sur l'étiquette).

2. Projet commencé l'année dernière : sensibilisation autour de la campagne de l'éthique sur l'étiquette et sur le commerce équitable. Intervention d'artisans du Monde, du CIEPAC (intervention sur le Maroc : exploitation agricole / émancipation de la femme, alimentation).

Partenariat avec une coopérative de femmes à Ouarzazate : aide à la construction d'une médiathèque et d'un cyber-café, programme d'alphabétisation.

Un projet plus technique sur le cadre de vie de l'établissement, collectes des déchets, énergie solaire... Dans l'établissement, la cafétéria et les machines sont équipées avec du café équitable, à l'initiative des élèves (géré par le foyer).

Christian Labatte (Lycée agricole de Thesa) :

C'est la première fois que la notion de Développement durable apparaît aux assises de l'éducation à l'environnement. Les établissements agricoles font figure de précurseurs dans ce domaine : le développement durable fait partie depuis longtemps des enseignements, mais est en diminution (cf. baisse des crédits).

Actions sur la thématique « Production » :

- Avec le BTS « Production horticole » : vers une horticulture raisonnée, durable voire bio. 60h d'enseignement sur l'agriculture bio.

- Module d'Initiative Locale (liens avec le territoire) : 1 module sur les énergies renouvelables.

- PIC : Projet d'Initiative et de Communication pour tous les BTS 2^{ème} année : produire des outils de communication. Il y a quelques années un PIC a été mené sur le commerce équitable (réalisation d'une exposition).

Actions sur la thématique « Consommation » :

- Gestion de l'eau, de l'énergie, tri des déchets... : travail sur le lieu de vie. Mise en place du tri des déchets de l'établissement en partenariat avec le syndicat de traitement des déchets du département. Les élèves sont associés : roulement pour vider les caisses de collecte.

- Alimentation : achat de produits locaux, pour limiter les transports.

- Actions de sensibilisation concernant l'énergie : système automatique dans une des classes pour n'allumer la lumière que lorsque l'intensité de la lumière naturelle est insuffisante. Un système de contrôle de la consommation d'électricité a montré que la consommation avait été divisée par 2 dans cette salle.

- Un CD-ROM interactif est disponible sur l'établissement avec des tests sur le développement durable, le commerce équitable...

Extraits des débats :

Des outils utiles pour aborder les thématiques du développement durable, de la consommation et de la production : **les jeux de rôle.**

L'**APIEU** (Atelier Permanent d'Initiatives à l'Environnement Urbain) utilise des jeux sur la thématique des déchets où les élèves prennent le rôle des différents acteurs : élu, citoyens, syndicat de ramassage des déchets, entreprises...

Sur la consommation : mise en situation de réaliser la commande pour la classe avec des catalogues qui présentent les produits, le coût, les matériaux utilisés... Les élèves doivent argumenter. A partir du cycle 3 au primaire. L'APIEU a rédigé un guide du jeu de rôle.

Sur la thématique du commerce équitable, de nombreux outils existent également pour mettre un public dans la situation (jeu de rôle sur la banane, le café, le riz, ...). En prenant pour quelques heures le rôle de producteurs de café ou de bananes, d'exportateurs, ou de consommateurs, le public doit gérer différentes situations (chute des cours du marché, intempérie, développement de filières équitables) : il s'agit ainsi d'appréhender la complexité des problématiques et mécanismes en jeu. Après chaque jeu, un bilan permet de faire ressortir quelques éléments d'analyse sur le fonctionnement du marché international, sur le rôle des consommateurs. Renseignements sur ces jeux de rôle : *Association Solid'Ere*.

Présentation d'expériences : Association SOLID'ERE : le développement du commerce équitable, les acteurs et les outils

Sylvie CORREIA (présidente de Solid'ERE) :

L'**association Solid'Ere** a pour objet la valorisation des alternatives socio-économiques, écologiques et coopératives. Ces activités visent en particulier le développement du commerce équitable et de la consommation citoyenne :

- animations, ressources et informations,
- coordination du collectif local Max Havelaar,
- organisation d'évènements (par exemple la Quinzaine du commerce équitable en 2004),
- animation d'un réseau d'acteurs locaux (un site Internet en création),
- organisation de circuits de diffusion de produits équitables,
- conception d'outils pédagogiques et de communication, en particulier sur des supports multimédias.

Pour cet atelier, Solid'Ere présentait une courte vidéo : **une interview de Elisabeth Laville, fondatrice du cabinet de conseil « Utopies »**, réalisée par l'association, lors d'un colloque sur le commerce équitable, à Agropolis Muséum, en Juin 2004. Utopies est le premier cabinet de conseils exclusivement dédié au développement durable. Il a travaillé pour des groupes importants (Carrefour...)

Dans cette interview, Elisabeth Laville présente ce qui pousse et ce qui freine les entreprises à prendre en considération le développement durable et le commerce équitable. Elle soulève au cours de son argumentaire les nombreux enjeux et problématiques du développement durable, vécus au niveau du monde des entreprises : celles-ci, par des pressions des consommateurs, de l'environnement lui-même (cf. la disparition des cabillauds qui touche directement Unilever), des institutions et réglementations, sont de plus en plus obligées de prendre en compte les questions environnementales, sociales et éthiques. Les entreprises qui anticipent et trouvent des solutions innovantes sont celles qui s'en sortent le mieux. Le rôle de la réputation de l'entreprise est capital (45% de sa valeur en bourse). Les freins sont liés à la peur du changement, surtout lorsque les changements à faire sont colossaux : il faut remettre en cause les processus de production et de consommation

Avec cette vidéo, il s'agissait de s'interroger sur les liens qu'il peut y avoir entre cet univers, le monde de l'entreprise, et les structures de sensibilisation à l'environnement et au développement. En effet, le rôle des acteurs économiques est déterminant dans la mise en place de processus de développement plus durable. Comment faire le lien entre la société civile, les institutions et les associations engagées dans des démarches éducatives et le monde de l'entreprise ?

Extraits des débats :

- ♣ La *SARL Comptoir Indigo* propose un panel de paniers-cadeaux contenant des produits du commerce équitable. Les entreprises s'appuient sur ce concept dans leur démarche de communication avec leurs partenaires, Comptoir Indigo se charge de faire le lien avec les entreprises qui distribuent les produits. Un autre volet du projet est porté par une structure associative : elle récolte des fonds auprès des PME-PMI (mécénat), par le biais d'une cotisation annuelle, cet argent est réinvesti pour monter des projets en partenariat avec des associations de développement local.

- ♣ De nombreuses réactions sur la **vigilance** que les **consommateurs** doivent avoir par rapport aux démarches « Développement durable » des entreprises : campagnes de communication uniquement sans actions derrière, facilité de donner de l'argent en mécénat sans se remettre en cause. Par exemple la société Kraft est en train de diffuser un « café équitable » qui pourtant ne correspond en rien aux critères du commerce équitable, définis par les organisations internationales. Monoprix qui est très connu pour son action en faveur du commerce équitable a refusé de signer un texte contre le travail des enfants.
-> Les structures associatives d'éducation à l'environnement et au développement doivent être vigilantes et ont un rôle de sensibilisation à jouer auprès des consommateurs.

- ♣ Le développement durable est-il possible ? Ne doit-on pas plutôt parler de **décroissance**, s'y préparer si on veut réellement modifier les comportements ? Le fait que les entreprises parlent de « Développement durable », n'est-ce pas une manière de calmer les esprits, de se donner bonne conscience sans réellement répondre aux problèmes ?
-> Les pressions des consommateurs ont un vrai poids, il faut s'en servir et plutôt modifier les fonctionnements des entreprises de l'intérieur (et non en se situant en opposition), en étant vigilant à ce que les discours se transforment en actes. **Les associations de sensibilisation, d'éducation doivent également être partenaires des entreprises** : leur proposer des formations ? On pourrait également intervenir au niveau des écoles de commerce : Sup' de Co Montpellier amorce juste la prise en compte de ces questions (sous l'impulsion d'étudiants porteurs du projet « EquiKawa » de machine à café solidaire ?).

- ♣ Des réactions sur le **commerce équitable** : néo-colonisation ? A travers ce dispositif, importe-t-on un modèle de développement ?
-> Dans les critères du commerce équitable, il est prévu une part qui est allouée au développement local sur le territoire des producteurs, mais ce sont ces producteurs, réunis en coopérative qui décident de l'utilisation de ces fonds. De plus, un des objectifs est de ne pas favoriser une mono-culture, mais au contraire de développer une autonomie alimentaire.

Compte-rendu réalisé par Mathilde Guiné et Thibault Aubé.

Atelier 6 S'organiser et agir à l'échelle du département

Depuis quelques années, cinq réseaux départementaux d'Éducation à l'environnement font émerger une dynamique à cette nouvelle échelle de territoire, accompagnée et soutenue par les partenaires institutionnels, tels que les Conseils Généraux ou les Inspections Académiques.

Parmi les actions conduites par ces réseaux, certaines feront l'objet d'une présentation

- Aude : Journées Départementales de l'Environnement / Grand public. Par le Conseil Général de l'Aude.
- Gard : Programme de sensibilisation aux risques : inondations. Par le RENE 30.
- Hérault : Charte fondatrice de Coop'ère, selon une démarche participative. Par Coop'ère 34.
- Lozère : Une action de "Charte Départementale de l'Environnement", le Contrat Éducation Lozère. Par le Conseil Général de Lozère.
- Pyrénées Orientales : Journées Départementales de l'Environnement / Scolaires. Par l'Inspection Académique des Pyrénées Orientales.

L'objectif de l'atelier sera de contribuer à la mutualisation et à la promotion de ce type d'actions.

Atelier animé par Florence Choquet (RENE 30), Lucien Couderq (EDEN 66), Grégoire Delforge (GEE-Aude), Naël Durix REEL 48), Anne-Laure Stocker(Coopere 34).

Préambule :

Depuis quelques années, cinq réseaux départementaux d'Education à l'environnement font émerger une dynamique à cette échelle de territoire, accompagnée et soutenue par les partenaires institutionnels, tels que les Conseils généraux ou les Inspections d'académie.

Objectifs de l'atelier :

Mutualiser et valoriser les démarches de développement de l'éducation à l'environnement à l'échelle départementale.

Echanger sur les partenariats et dispositifs de collaboration mis en place au niveau des départements.

Favoriser la mise en place de partenariat au niveau départemental, et plus largement, à chaque échelon territorial.

Déroulement :

Présentation d'une action-phare par département.

Elaboration d'une liste exhaustive des actions menées par les départements.

Echanges, réflexions et propositions.

Présentation des actions-phares

AUDE :La Journée Départementale de l'Environnement (JDE) « grand public » portée par le Conseil Consultatif de l'Environnement et du Cadre de vie (CCECV).

Présentation : M. Brousse, du Conseil Général de l'Aude

Cette Commission a été mise en place par volonté politique du CG. Elle est composée de 38 associations :

- associations de protection de la nature
- associations d'éducation à l'environnement
- associations de consommateurs
- fédérations sportives
- organismes consulaires

C'est un lieu d'information et de débat (sur les inondations, les déchets, ...), ainsi que de concertation et d'élaboration de nouveaux projets. Le CCECV comprend deux commissions de travail :

- Les espaces naturels sensibles et leur gestion
- L'éducation à l'environnement

La première édition de la JDE a eu lieu en 2003. En 2004, la journée fut dédoublée, deux dimanches de suite en deux lieux distincts du département. Le programme de ces journées proposait des balades, conférences et ateliers.

Les JDEs « grand public » bénéficient du soutien du Conseil Général pour la logistique, la communication et le financement. La coordination des journées est missionnée au réseau Gée Aude.

Le bilan de cette JDE, bien que très positif, n'est pas encore à la hauteur des objectifs. La commission étudie les problématiques suivantes :

- Comment attirer le grand public sur ce type d'événements ?
- Faut-il lui donner une thématique ?
- Faut-il lui donner un caractère plus festif ?

**GARD : La sensibilisation au risque d'inondations :
Un partenariat entre le Conseil Général et le RENE 30**

Présentation : Cyril Gressot et Gilles Larnac, Conseil Général du Gard.

Le Conseil Général du Gard a créé un Comité inter-services entre les services : Eau et rivières, Education-jeunesse et Environnement.

Sont ainsi proposées les « offres » suivantes :

- appui aux sentiers d'interprétation,
- sorties grand public : les « Escapades Nature », sur 14 thématiques
- expositions (ex : les capitelles), de la documentation, etc.
- « *Rendez-vous de l'environnement* » qui proposent des journées de découverte du patrimoine aux collèges gardois (sur les thèmes : soie, mines, châtaigne, ...)

Dans le cadre des Plans Bachelot mis en place dans le bassin du Vidourle et celui des Gardons pour lutter contre les inondations, le Département et les Syndicats mixtes de bassin versant ont défini 6 axes d'action dont celui de la « Sensibilisation des populations ».

Ce volet comprend notamment :

- la pose de repères de crues,
- la création d'une cellule d'information,
- un programme de sensibilisation auprès des établissements scolaires et des élus.

Pour ce dernier point, le RENE 30, fort des formations et des actions menées par ses membres sur le sujet, a été choisi par le Département pour assurer les animations.

Ce programme a pour objectifs de : sensibiliser au risque, permettre l'acquisition des « bons » comportements en cas de crise et acquérir une meilleure connaissance des PPMS (Plan particulier de mise en sécurité).

Pour l'année 2004-2005, 160 classes seront concernées (niveaux : CE1, CM1 et 4èmes),
10 journées de sensibilisation des élus seront réalisées.

HERAULT : *Elaboration d'une charte entre les membres du réseau COOPERE 34*

Présentation : A-L STOCKER, COOPERE 34

Fin 2002, à la demande des structures d'éducation à l'environnement de l'Hérault, l'APIEU, choisie par les adhérents et missionnée par le Conseil Général, a coordonné l'écriture de la Charte fondatrice de COOPERE 34. L'écriture de la charte selon une démarche collective et participative a volontairement été adoptée dans l'objectif de parvenir à une base commune et solide, au moment où le réseau prenait réellement forme. Cette écriture a nécessité 4 séances de travail, réunissant chacune environ 30 structures.

A partir d'un recueil des représentations initiales sur les notions « environnement », « éducation », « fonctionnement de réseau », le texte élaboré décrit :

- les membres et les champs d'actions,
- les finalités du Réseau COOPERE 34,
- son fonctionnement,
- les objectifs opérationnels.

A ce jour, cette Charte constitue une action fondatrice du Réseau et a été reprise pour la constitution d'autres réseaux (autres thématiques, autres territoires).

COOPERE 34 comprend aujourd'hui 75 structures adhérentes et une dizaine de partenaires.

LOZERE Contribution du REEL 48 à la Charte départementale 2003-2007

Présentation : Sandrine Watremez , Conseil Général, N. DURIX, REEL 48

Le patrimoine naturel est le support de nombreuses activités économiques en Lozère.

Le Conseil général a la volonté de créer une dynamique de gestion environnementale de son territoire.

5 axes en ont été définis :

axe 1 : Gérer la ressource en Eau.

axe 2 : Maîtriser les pollutions et promouvoir les énergies renouvelables.

axe 3 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel.

axe 4 : Maîtriser et promouvoir les paysages.

axe 5 : Faire de l'environnement l'affaire de tous.

Ils se déclinent en 24 projets qui représentent 124 actions à mener en 5 ans !

Dans l'axe 5 , se place le « Contrat Education Environnement Lozère » (CEEL). Il a démarré en septembre 2003 avec pour objectifs :

- promouvoir les projets d'EE,
- développer l'autonomie des porteurs de projets d'EE.

Ce second volet d'accompagnement comprend :

- un appui aux conceptions pédagogiques,
- l'aide au montage financier des projets,
- la recherche de partenaires.

L'aide financière accordée dans le cadre du CEEL s'élève au maximum à 100 euros par demi¹/₂ journée (85 E pour l'animation et 15 E pour les frais) et pour un maximum de 10 demi - journées par an et par structure. Ces dispositions veulent éviter le phénomène de « consommation » d'animation, voire de « substitution » au travail de l'enseignant !

De plus, le montage doit obligatoirement comporter un co-financement et de l'auto-financement.

Les projets sont soumis à une commission, constituée de représentants de la DIREN, DDJS, l'Inspection

d'académie et le Conseil Général de la Lozère.

Bilan de l'année scolaire 2003 /2004:

120 classes sensibilisées (soit environ 2000 élèves),

53 projets soutenus,

245 demi- journées d'animations financées et réalisées par 30 structures différentes.

Le budget global a été de 27 000 euros (70 % des demandes ont été contentées et l'aide accordée correspond à 45% des budgets prévisionnels).

Pour l'année scolaire 2004/2005, le dispositif est étendu aux projets portés par des centres de loisirs.

PYRENEES ORIENTALES

Les Journées scolaires départementales de l'environnement

Présentation : *Lucien Couderc, EDEN 66*

EDEN organise ces JDE depuis 12 ans dans le département.

Un Comité de Pilotage est constitué de représentants de la DDAF, DIREN, IA, CG, CR.

En 2004, 54 classes ont été accueillies (12 maternelles et 32 primaires) les 3 et 4 juin à Vinça.

Objectifs des JDE :

- a- valoriser les projets des jeunes liés à l'environnement,
- b- ouvrir les jeunes à d'autres thématiques environnementales,
- c- établir des liens entre enseignants et associations d'éducation à l'environnement.

Un jury est constitué le dernier jour pour évaluer les projets présentés (les critères varient d'un cycle à l'autre).

Un diplôme est ensuite envoyé aux participants.

Au fil des années, on a noté une évolution : au début, les projets consistaient souvent en de simples études.

Aujourd'hui, ils relèvent souvent d'une démarche plus scientifique.

Bilan général et perspectives pour le Livre Blanc :

L'intérêt à mutualiser ces initiatives (et aussi les interrogations qu'elles suscitent !) est manifeste.

Les représentants des CG ou des IA (inspecteurs d'Académie) présents (tout comme les « absents » !) ne connaissent pas la diversité des actions et démarches entreprises, ni dans les autres départements, ni même dans leur propre département !

Les acteurs départementaux, portés par les réseaux, se proposent donc de réaliser une étude plus exhaustive (à travers les Fiches –actions) et comparative (voir Typologie des réseaux). Cette étude servira de base à un travail d'élaboration d'un « Plan d'actions intégré » (mise en cohérence) à toutes les échelles du territoire.

Fiches actions : nous proposons de réaliser un inventaire représentatif de toutes les actions d'échelle départementale menées en Languedoc-Roussillon. Ces actions seront détaillées à travers l'écriture de « fiches-actions », telles qu'il a déjà été fait pour les cinq actions phares présentées lors de l'atelier.

Typologie : Il est également proposé de réaliser une typologie comparative des réseaux départementaux en Languedoc Roussillon, permettant à tous les acteurs de mieux saisir l'étendue des actions menées par ces réseaux, ainsi que de réaliser un tableau des actions pouvant être menées à différentes échelles de territoire, afin d'intégrer les échelles départementales et régionale pour une utilisation plus efficace des ressources à disposition.

Compte-rendu réalisé par Florence Choquet (RENE 30), Lucien Couderq (EDEN 66), Grégoire Delforge (GEE-Aude), Naël Durix REEL 48), Anne-Laure Stocker(Coopere 34).

Ateliers de réflexion

Atelier 7 Formation de tous les acteurs

L'EEDD doit pouvoir s'adresser à tous les publics.

Comment faire pour :

- Aller au-delà des publics "classiques" de l'Éducation à l'environnement ?
- Toucher les personnes au travail, dans des moments de vie sociale, pendant les loisirs ?
- S'adresser aussi aux élus, aux responsables d'administrations ou d'entreprises, sans oublier les visiteurs de notre région ?

Quels partenariats susciter ou mettre en place pour avancer sur ces questions ?

Quelles modalités et méthodes pédagogiques imaginer pour être efficace ?

Atelier animé par Bruno Franc, DIFED

Participants: 30 personnes, enseignants, animateurs, étudiants, représentants d'administrations territoriales.

En préambule, trois grands types de réflexion :

1. Former sur le développement durable, c'est :

- former sur le concept (théorie, historique, application...), avec des approches forcément transversales,
- former pour sa mise en œuvre (outils), avec des approches qui peuvent être pointues : gestion de l'eau, des déchets, médiations, transport...

2. Tous les publics sont concernés, mais avec des niveaux d'implication différents :

- information
- sensibilisation
- formation
- approfondissement...

3. La place de l'éthique dans toutes ces formations, et l'équilibre entre le côté opérationnel et pragmatique, et tous les enjeux humains de ce nouveau contrat entre les hommes et leur environnement.

Dans nos discussions, il est apparu urgent de former plus particulièrement 2 types de publics : les animateurs et les élus, même si nous en avons abordé beaucoup d'autres.

Le public des animateurs et des éducateurs nous a semblé en particulier être un public qui nous était accessible, pour lequel l'enjeu était important, et puis pourquoi ne pas " balayer devant sa porte".

Conscients de l'ampleur de la tâche et du peu de temps dont nous disposions dans le cadre de l'atelier, nous avons construit un outil de mutualisation de réflexion qui pourrait nous permettre d'avancer au-delà de l'atelier.

Voilà l'ébauche de ce tableau, qu'il nous reste à remplir ensemble, dans le cadre d'une communauté virtuelle, créée pour l'occasion.

Quel public?	Quel niveau de formation?	Quelles structures relais?	Quelles pédagogies, quelles méthodes?	Quelle accroche?	Qui forme?

L'accroche et l'argumentaire nous ont semblé fondamentales, car il faut mobiliser et motiver les publics, par exemple, en s'appuyant sur la demande sociale ou sur le coût de prévention par rapport au coût de pollution.

L'accroche pose aussi le problème du lieu: sur le lieu de travail, sur le lieu de vie (quartier, commune).

Il faudrait un effort de tous pour mutualiser l'existant, chacun ayant été amené à faire de la formation auprès de

publics ou dans des lieux différents parfois peu courants.

(Galerie marchande de supermarché,...).

Il faudrait réfléchir à l'opportunité d'un organisme centralisateur des demandes et des besoins en formation, et peut être réaliser un mini-annuaire des formations sur le DD, sans faire doublon avec les documents existants (Guide des formations DIFED).

Le GRAINE pourrait, peut-être, être cet organisme, comme peut l'être le G.I.P de l'A.T.E.N pour les espaces naturels.

Pour développer une vraie politique de formation, il faudrait réfléchir sur la création d'un lien avec une recherche, de type recherche-action, afin de faire évoluer notre réflexion (par exemple, définir des indicateurs intéressants de développement durable pour nos actions, nos structures,...).

L'éducation d'un esprit critique, capable de faire des choix, et non formé à appliquer un modèle pré-établi, inculqué et moralisateur pourrait constituer un premier indicateur d'une prise en compte des trois piliers du DD.

Nous avons décidé de poursuivre cette réflexion et le remplissage du tableau, par des échanges virtuels en créant une communauté virtuelle " Yahoo groupe", que vous êtes invités à rejoindre.

Compte-rendu réalisé par Bruno Franc.

Atelier 8 Gestion durable des structures d'accueil du public

Comment aider les structures d'accueil du public (établissements scolaires et de formation, centres d'accueil de groupes, centres de loisirs et de vacances...) à mettre en place une gestion environnementale ?

Comment favoriser la mise en œuvre d'actions de tri sélectif des déchets, la consommation de produits locaux ou biologiques, les économies d'énergie, d'eau, en parallèle aux contenus pédagogiques en EEDD ?

Atelier animé par Sylvain Drouès, Au Fil de l'eau et Jacques Douay, OPIE LR.

Pistes de réflexions que nous souhaitons proposer lors de l'atelier :

Etablir ensemble les étapes pour diagnostiquer la faisabilité d'une gestion durable.

Définir les éléments d'une charte qui permettrait l'obtention d'un label.

Concevoir les différentes étapes pour obtenir un label.

Définir l'obtention du label, modalité, durée, pour qui, cahier des charges...

S'interroger sur l'investissement et le retour sur investissement d'une telle gestion.

Imaginer les circuits facilitant la consommation de produit régionaux, locaux et biologiques.

Pistes de réflexions que nous avons abordées lors de l'atelier :

Etablir ensemble les étapes pour diagnostiquer la faisabilité d'une gestion durable.

Définir les éléments d'une charte qui permettrait l'obtention d'un label.

Concevoir les différentes étapes pour obtenir un label.

Les échanges et le débat avec les participants de l'atelier ont permis d'identifier un axe de travail prioritaire pour pouvoir diagnostiquer la faisabilité d'une gestion durable sur les centres d'hébergements. Cet axe se centre sur, dans un premier temps, une phase d'enquête auprès des centres d'hébergement qui permettra de définir les suites (labels, financements...).

Proposition du groupe de réflexion :

L'atelier propose donc de **réaliser une enquête** sur les centres d'hébergement souhaitant intégrer dans

leur gestion une démarche de développement durable. L'objectif est de recenser les difficultés rencontrées pour la mise en place d'une telle démarche.

Ces **difficultés** peuvent être de plusieurs ordres :

I – **Financier** : en effet, la mise en œuvre de techniques permettant les économies d'eau et d'énergies demande des investissements lourds. On peut citer pour exemple la pose de robinetterie spéciale, de mise en conformité électrique, l'emploi d'ampoules basse-consommation, le traitement du bruit, le recyclage, etc.

II – **Technique** : même si la volonté existe de travailler avec les agriculteurs employant des solutions d'agriculture raisonnée voire bio, les filières sont rares et ne sont pas toujours en adéquation avec les normes (exemple des fromages ou de l'emploi d'œufs frais) de restauration collective.

III – **Formation** : il apparaît nécessaire de former le personnel à des attitudes qui soient en conformité avec la notion de développement durable.

IV – **Pédagogique** : Comment faire passer le message auprès du grand public sans que cela soit pesant ?

Le résultat de cette enquête confirmera ou infirmera les points évoqués lors de l'atelier, mais ils semblent cependant constituer une préoccupation pour les différents représentants de centres d'hébergement. On peut donc s'appuyer sur ces points pour construire l'enquête.

Le prolongement de cette phase d'enquête consiste en l'identification d'un **programme d'action** pour les centres souhaitant s'inscrire dans cette démarche. Exemple : la mise en place d'un label permettant aux structures d'avoir une reconnaissance de leur démarche, de faire partie d'un réseau et de pouvoir bénéficier d'aide dans les domaines évoqués ci-dessus (Financier, technique, de formation, pédagogique).

Conclusion :

L'écart entre les pistes de réflexions que nous souhaitions proposer et celles que nous avons abordées est principalement dû à un besoin de recenser les difficultés des centres, qui sont apparues nombreuses, lors des échanges.

D'autre part, le temps nous a manqué pour poursuivre cette réflexion. Cependant, les participants sont prêts à continuer ce travail. Il faut signaler en outre que nombre de participants issus de l'Education nationale n'avaient pas les pré-requis nécessaires pour participer à cet atelier, ce qui a grandement retardé les débats.

Un Conseiller régional, Michel Lenthéric qui participait à cet atelier, a fait savoir que ce type de diagnostic pourrait trouver une résonance certaine auprès de la Région.

La méthode de diagnostic reste donc à compléter et à poursuivre, l'enquête reste à réaliser.

Il est à noter que les participants à l'atelier étaient plus en attente de solutions que de discussions.

Compte-rendu réalisé par les co-animateurs de l'atelier : Jacques Douay et Sylvain Drouës

Atelier 9 Participation et concertation du public

Agendas 21, projets de territoires, "Pays", Schémas de Cohérence Territoriale, enquêtes publiques... Toutes ces démarches doivent s'appuyer sur les principes de concertation et de participation avec les publics, tels qu'énoncés dans l'article 28 de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (1992). Mais, mettre en place et organiser ce "dialogue" avec les habitants ne s'improvise pas.

Comment concrètement mettre en place ce type d'actions ? Quelle place pour les éducateurs à l'environnement qui sont parfois interpellés sur ces questions dépassant un acte éducatif "traditionnel" ?

Atelier animé par David Muller (Animateur social - Lieu-ressources Appuis (dispositif RMI)), ayant rassemblé 12 participant(e)s.

Les participants à l'atelier sont issus de structures confrontées à la mise en place d'espaces de concertation et de participation à des échelles différentes :

Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée, Commission technique de la prévention et protection contre les inondations du Vidourle, Réserve naturelle Nohèdes, Syndicat mixte de gestion de l'Etang de l'Or, Association Voile de Neptune, Association IRIS, Association Narbonne environnement, CPIE des Causses Méridionaux, Association ARE, Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, Association pour l'étude du Pays Corbières Minervois.

La conduite de cet atelier a été conçue comme un espace de participation. D'abord, présentation des objectifs de production, et de la technique d'animation. Ensuite, engagement pris par les 2 animateurs d'envoyer à chaque participant(e) le présent compte-rendu. En effet, indépendamment de la communication officielle des actes des Assises, cet envoi témoigne d'un élément constitutif d'une participation /concertation dans la phase "suivi – compte rendu" telle que pratiquée dans l'atelier.

L'ensemble des participants a pu prendre la parole au moins une fois.

Définitions , Echanges et témoignages sur les espaces de participations et concertations connus.

I) Définitions

- θ **Participation** : prendre part à, action de participer à quelque chose (ext. Petit Robert)
- θ **Concertation** : Politique de consultation des intéressés avant toute décision. (ext. Petit Robert)
- θ Avant la phase de concertation et de participation, il faut une phase **d'information**.
- θ Importance de **partager le sens des mots utilisés** qui correspondent à des étapes

II) La concertation **sans décision** :

Information (mise à niveau de tous les participants sur le sujet)

- θ **Concertation/ participation** : échanges d'opinions, de témoignages, d'avis individuels sur le sujet
- θ **Suivi et compte rendu** post décision* précisant la prise en compte de la parole des participant(e)s.

*La décision est prise en dehors de cette instance de concertation.

II) La concertation **avec prise de décision** :

Information (mise à niveau de tous les participants sur le sujet)

- θ **Concertation/ participation** (échanges d'opinions, de témoignages, d'avis individuel sur le sujet).
- θ Construction d'une "**parole collective**".
- θ **Décision**.
- θ **Suivi et compte rendu** post-décision précisant la prise en compte de la parole des participant(e)s.

Les témoignages sur diverses concertations nous montrent la difficulté de gestion de cet outil et les frustrations qu'elles peuvent générer.

"...les élu(e)s ont décidé sans tenir compte de notre avis..."

"...la décision était déjà prise..."

Exemple 1 : d'une concertation difficile (association de préventions sur les crues du Vidourle) : "Après les événements, les gens ont eu besoin de parler. Il y a donc eu un espace de défoulement où la parole était libre. C'était très important, mais il manquait de la méthode, et c'est après coup que cela a été repéré. Mais c'est aussi un espace de dialogue profondément humain, même si la méthode a manqué. L'espace de concertation est nécessaire pour que l'affectif s'exprime au début. Par la suite, il y a un autre espace, pris en charge par les

techniciens qui doivent mettre en place de la méthode pour clarifier les choses et annoncer des résultats qui doivent être tenus."

L'association composée d'habitants a proposé des contre-expertises montrant ainsi leur volonté de participation.
" Les élu(e)s n'ont pas tenu compte de notre travail ..."

Exemple 2 : d'une concertation difficile (Institut patrimonial du Haut Béarn) :

"Pour que la cohabitation avec des animaux sauvages prédateurs en milieu pastoral se passe bien , cela nécessite un processus de concertation très lourd pour sa mise œuvre. Cet outil de démocratie a été un échec. Il y a des droits mais aussi des devoirs ..."

La **gestion du temps** dans une concertation est un élément important.

Exemple 3 : sur la politique de la ville *"Il faut mettre des moyens pour réaliser cette concertation, qui est le plus souvent bâclée. Si on récupère les "idées" des gens, il faut leur permettre de se les approprier".*

Le temps d'un décideur (souvent le mandat d'un(e) élu(e)), celui d'un maître d'œuvre (souvent très réduit pour des considérations économiques selon le cahier des charges) et celui de l'habitant sont des temps différents qu'il faut essayer de concilier pour mettre en place une "bonne" concertation.

Cet **aspect temps** est aussi un des facteurs de "frustration" ou d'incompréhension. Il est important de le maîtriser.

La concertation/participation dans la phase d'information est un **lieu d'apprentissage** pour TOUS les acteurs **de la complexité** de notre société. Il n'y a jamais "une seule réponse". Selon la place de chacun, cette réponse est différente. Le travail consiste donc à trouver une réponse collective qui devra répondre aux aspirations du plus grand nombre, tout en créant de la frustration - qu'il faudra gérer.

Les échanges de l'atelier ont montré aussi le problème de positionnement des uns et des autres :

- A quel titre on intervient dans le débat ? usagers, techniciens, décideurs Les rôles ne sont pas toujours clairement définis ou connus pendant le débat.
- Quelle éthique, quelle conviction ?

Pour les personnes présentes qui ont été mis en situation d'animer des espaces de participation/concertation, la question de la formation s'est posée : *"...On n'est pas formé à ça... On n'a pas appris à l'école...Comment ne pas créer de la frustration..."*.

Les conditions d'une bonne concertation

- Avoir des objectifs clairs.
- Choisir un mode de participation approprié au sujet à traiter : grande réunion, petit groupe, travail d'information et de recueil d'avis de façon informelle (café, camping, places, ports, marchés ...)
- Etre clair sur son positionnement. Quelle neutralité possible pour "le meneur de débat" ?
- Etre clair sur les enjeux de la décision. Qui la prend ? quand ? Mode de prise en compte de la parole ...
- Avoir de la pédagogie : la pédagogie du projet est utile dans cet exercice.
- Assurer un suivi du rendu de la concertation.

Perspectives de réflexions :

- Travailler à des fiches techniques sur les différents types de concertations en prenant en compte le mode d'animation.
- Former des acteurs à plusieurs niveaux
Elu(e)s - décideurs

Technicien(ne)s – expert(e)s
Animateur – modérateur de lieu de concertation.

Pour des éducateurs à l'environnement :

Dissocier la fonction pédagogique technique (domaine environnemental) de la fonction pédagogique animation/médiation.

Pour en savoir plus :

www.adels.org : 147 formes de concertations recensées

"Quand la démocratie participative se professionnalise ... Actes du colloque 23 octobre 2003 -Profession Banlieue

"Les associations de protection de la nature et de l'environnement et leurs partenaires dans le débat citoyen" : Actes du colloque 10 novembre 2001 France Nature Environnement.

Stratégie Nationale de Développement Durable (S.N.N.D.) issue du Comité Interministériel de Développement Durable, 3 juin 2003.

La SNDD s'articule en 6 axes stratégiques déclinés en 10 programmes d'actions. **Le premier axe concerne l'information et la sensibilisation, l'éducation et la participation** soit : Le citoyen, acteur du développement durable.

Références des principaux textes administratifs et juridiques (voir liste annexe)

Compte-rendu réalisé par Josiane Icart,
chargée de mission vie associative DIREN- LR

Atelier 10 La dimension Nord/Sud

Les actions éducatives Nord-Sud conduites par les acteurs régionaux de l'Éducation à l'environnement sont encore trop peu nombreuses, notamment dans la perspective du développement durable. Peut-on faire un état des lieux exhaustif des pratiques actuelles de partenariat ? Quelles sont les bonnes pratiques dans ce domaine ? Comment prendre en compte la dimension interculturelle ? Peut-on aider à la diffusion des outils, des méthodes pour un développement de ce type d'actions ?

Cet atelier permettra d'évoquer également une éventuelle participation d'une délégation Languedoc-Roussillon au Forum international Planet'ERE 3 au Burkina-Faso en juillet 2005.

Atelier animé par Irénée Doumboué (Alternatives Nouvelles Développement) et Orane Bischoff (Centre d'Expérimentation Pédagogique de Florac)

La plupart des personnes présentes ont témoigné d'actions partenariales Nord-Sud autour de l'éducation au DD (santé, école, alimentation, déchets, solidarité...). Leurs expériences ainsi que les interrogations exprimées ont permis d'enrichir la discussion et d'avancer dans la réflexion.

En guise d'introduction, les animateurs se sont présentés et ont présenté leurs structures.

Orane Bischoff : "Je suis formatrice au CEP de Florac, un établissement public national très impliqué dans l'innovation pédagogique pour l'appui au système éducatif de l'enseignement agricole. Nous faisons des stages de formation continue pour les enseignants, nous créons et produisons des outils pédagogiques et nous sommes porteurs de différents projets tant au niveau européen qu'au niveau local. Nous travaillons sur 5 thématiques :

"écologie et paysage", "territoire et ruralité", "éducation et citoyenneté", "éducation et coopération" et "production de ressources", abordée de façon transversale. La mission de coopération internationale est clairement citée dans la loi d'orientation agricole de 1999 concernant la formation des futurs acteurs.

Au sein de l'enseignement agricole, il existe une structuration en réseaux "thématiques" ou "géographiques". Ces réseaux permettent l'échange et la mutualisation entre projets et travaux des enseignants et des élèves. Parmi ceux-ci, l'on peut citer le réseau "éducation au développement" et d'autres réseaux géographiques comme, par exemple, le réseau Burkina que connaît Irénée.

Ces réseaux entretiennent des relations avec leurs partenaires et informent sur les ressources et campagnes nationales existantes (par exemple la campagne AlimenTerre).

Concernant les échanges avec le Sud, de nombreux projets existent, permettant l'échange entre des lycéens du Nord et des lycéens du Sud. Ensemble, ils prennent le temps de se connaître et de réaliser des travaux.

Pour mieux préparer les jeunes, des formations interculturelles sur la préparation au départ sont organisées, leur permettant ainsi d'appréhender la rencontre de l'autre, de prendre conscience de nos bagages culturels, de nos préjugés et de trouver les moyens de les dépasser pour rencontrer l'autre.

D'autre part, des journées nationales de la coopération internationale ont lieu tous les deux ans, précédées par des séminaires régionaux qui permettent de les préparer. Le thème des journées nationales du printemps prochain sera: "coopération internationale et développement durable".

Je vous laisse la parole désormais pour parler de vos propres expériences ou interrogations concernant les partenaires du Sud?"

La question « **Peut-on faire un état des lieux exhaustif des pratiques actuelles de partenariat ?** » a dans un premier temps reçu des réponses très concrètes de la part de certains participants.

En partant d'expériences de terrain, la réflexion sur les bonnes pratiques et les méthodes de travail relatives au partenariat a été ouverte.

Les partenariats Nord/Sud placés dans un cadre d'éducation au développement durable doivent eux-mêmes se structurer dans une optique de développement durable, ce qui implique d'élargir notre regard par rapport à l'objectif fixé initialement, en prenant en compte les 3 sphères qui définissent le cadre du DD (c'est certes réducteur mais c'est une porte d'entrée vers une approche complexe, systémique).

Il faut savoir qu'un **partenariat se co-construit**.

Il faut aussi prendre conscience de tous les enjeux cachés dans un projet partenarial. En plus du projet explicite, les gens ont, de façon **implicite**, d'autres attentes, d'autres souhaits. D'autres enjeux vont ainsi se superposer.

Si par exemple, mon projet de coopération est une rencontre (exemple cité) entre des jeunes suisses et des jeunes du chipas autour du projet de construction d'une école, une rencontre entre les jeunes devra être organisée au préalable, avec pour objectif de se connaître. Ce temps disponible pour la rencontre est primordial. On apprend à se connaître, à connaître l'autre, nos bagages culturels respectifs, nos a priori, nos préjugés. Il permet de prendre conscience de nos représentations, de les déconstruire et de les reconstruire plus proches de la réalité que "je" vis.

C'est la dimension "interculturelle" du projet.

C'est aussi à ce moment-là, que l'on comprend bien que le partenariat n'est pas basé sur une aide, mais sur un échange dans un esprit de réciprocité. C'est pour cela que lorsqu'un projet se monte, il faut que chaque partenaire s'exprime clairement sur ses attentes, ses envies, ses besoins.

Concrètement, cette rencontre interculturelle peut se faire en faisant des formations sur l'interculturalité, en prenant le temps de correspondre avec les personnes, ou en réalisant une action culturelle (pièce de théâtre, soirée contée...)

Au niveau méthodologique, lorsqu'un partenaire part à la recherche d'un autre partenaire sur un projet précis,

- 1- Il est nécessaire de **recenser les associations et les actions déjà menées** dans le lieu choisi (école, village...) ou sur le thème visé, afin de s'enrichir de ce qui existe déjà et ainsi d'éviter les écueils qui

ont déjà pu être cernés par d'éventuels prédécesseurs. Il faut donc prendre contact avec ces personnes avant de fixer les objectifs d'un projet. Lorsque les deux partenaires tombent d'accord et choisissent de travailler ensemble, il est nécessaire de re-évaluer les objectifs du projet en fonction des attentes, des besoins et du contexte. C'est quelque chose à ne pas négliger, - et ce à toutes les phases du projet, - sans pour autant en exagérer l'importance, ce qui empêcherait l'aboutissement de l'action.

- 2- Il faut s'assurer, des deux côtés que l'on ne se trompe pas de partenaire pour aboutir à notre objectif. Si on veut toucher tel ou tel public, il convient de s'assurer que le partenaire est bien le plus apte à remplir cette fonction, et qu'il est représentatif de la communauté (au sens large) avec laquelle on souhaite travailler.
- 3- En terme de partenariat, je pense qu'un bon exemple nous est donné par l'enseignement agricole. En effet, les partenariats sont dans la majorité des cas des partenariats faits entre des gens qui font le même métier ou travaillent dans le même domaine . Cela favorise le langage commun, les objectifs communs, tout en sachant que les contextes sont toujours très différents!
- 4- Il est préférable de vérifier la cohérence du projet au travers des 3 sphères : financièrement viable, socialement équitable, respectueux de l'environnement, en intégrant la question du temps (durabilité de l'action, pérennité de ce qui s'est fait) et de l'espace (adaptation au contexte local et possibilité de transfert vers d'autres lieux).

C'est ce dernier point qui fait le lien vers la question de la diffusion des outils : il faut avoir le souci de la valorisation de l'action lorsqu'on monte un projet. Là aussi, on peut recourir à des actions culturelles dans un langage et avec des moyens **accessibles à tous** : pièces de théâtre, contes, expositions, petits films...

Une participation éventuelle au Forum international Planet'ERE 3 au Burkina Faso en juillet 2005 a été émise par plusieurs participants.

Des initiatives sont en train de naître un peu partout : l'enseignement agricole, l'éducation nationale, les associations... Pour que des liens soient faits entre les différentes dynamiques, pour qu'éventuellement un travail ou de l'énergie puissent être mis en commun, on peut se retrouver sur les listes de discussion du Graine et d'Ecole et Nature. L'association "Global reporter" peut déjà se mettre en contact avec les enseignants pour mettre en ligne le témoignage de leurs expériences.

Le site de Planet'ère est le suivant : www.planetere.org.

Compte-rendu rédigé par Kristell Trochu et Orane Bischoff.

Atelier 11 Risques industriels, déplacements, bruit, qualité de l'air... des thématiques à défricher

Les actions éducatives sont encore peu concernées par ces thématiques nouvelles ou complexes, mais d'une importance considérable pour l'avenir de nos sociétés.

Comment s'y intéresser ? L'aborder ? Motiver des jeunes et leurs éducateurs ? Sensibiliser le citoyen à d'autres comportements ? Sur quels acteurs et outils peut-on s'appuyer ? Quels projets développer ?

Atelier animé par Jean Burger et Anne-Marie Tricoire, Rectorat

Plusieurs thèmes à aborder, dans un temps limité : notre atelier n'avait pas une tâche facile et nous avons donc tenté de les aborder un par un, mais aussi de définir des traits généraux et communs à l'ensemble.

Deux thèmes ont été abordés rapidement, car ils trouvent leur origine dans des expériences de professeurs ou d'animateurs présents autour de la table : le bruit et **l'éducation aux risques majeurs**. Ce dernier thème a été le vrai fil conducteur de toute la réflexion, car il peut être abordé de manière globale dans un établissement en s'appuyant particulièrement sur le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) document technique dont il faut encore faire une lecture pédagogique, condition importante pour son efficacité future.

Il est intéressant pour aborder ces thématiques de prendre appui sur des problématiques locales, et cela nécessite et induit un **partenariat** pédagogique, avec les associations, et /ou technique avec les collectivités locales et les entreprises. La mise en place de ce partenariat nécessite parfois du temps pour s'expliquer et acquérir un langage commun, mais il faut parfois accepter de « perdre du temps pour en gagner ».

Dans les projets sur les risques majeurs, on ressent **les limites posées** par l'interférence entre l'éducatif, l'informatif et le politique. Par exemple, dans le cas d'une étude sur un risque industriel, lorsqu'on a accès aux documents communaux de synthèse, on arrive à la question : « Qu'est-ce qu'il est bon de dire au public ? » On ressent là l'opposition entre le besoin de transparence et l'information donnée. Donc, qu'il y ait ou non, un objectif concret poursuivi par la classe dans le projet, la confrontation des points de vue, la recherche de sources d'information diversifiées, la rencontre avec les acteurs locaux sont indispensables.

Quelques pistes, quelques outils en rapport avec nos échanges :

- Les programmes actuels, moins directifs dans le détail, donnant plus de latitude au professeur et permettant plusieurs portes d'entrée dans ces sujets.
- Des sites ressources comme les bases de ressources locales, comme celles disponibles auprès du GRAINE ou dans les centres de ressources qui existent dans certains départements ou celles proposées sur les sites départementaux des CDDP. Sur le site du Rectorat, une rubrique spécifique sur les risques majeurs existe et une rubrique Education à l'Environnement est en cours d'élaboration.
- Du matériel efficace, comme le CDROM « L'oreille cassée » élaboré par l'INSERM et la DRASS distribué dans tous les établissements du second degré de l'Académie ou la malle RIVERMED proposée avec une animation dans les établissements scolaires sous la forme d'un jeu de rôle.

En conclusion Si les actions éducatives sur l'ensemble de ces thèmes apparaissent à tous comme incontournables, c'est qu'il faut travailler en amont, avant l'accident, la catastrophe, la saturation, la congestion ou l'atteinte irréversible à l'intégrité de l'individu : « mieux vaut prévenir que guérir... »

Compte-rendu réalisé par Anne-Marie Tricoire

Annexe

A.D.E.L.S. Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale

www.adels.org

L'observatoire de la démocratie locale

L'observatoire est constitué d'acteurs locaux (collectivités locales, militants associatifs, techniciens...), engagés dans la démocratie participative et qui partagent leurs expériences et leurs analyses sur des pratiques concrètes de participation citoyenne.

Des initiatives sont identifiées, et l'analyse qui en est faite, par un groupe de recherche comprenant les acteurs locaux, est mutualisée puis diffusée.

Pour plus de renseignements sur ce sujet, prendre contact avec [François Hannooyer](#) (01 43 55 40 05).

Recensement

147 dispositifs de participation et / ou de concertation recensés par l'Adels

Voir aussi le dossier de **Territoires n°441 d'octobre 2003 intitulé "Politique de la ville - entre participation et pacification"**.

Paradoxe démocratie participative.

Dans la proximité et se réclamant de l'universalité de la citoyenneté, unanimement reconnue comme nécessaire et impérative mais si peu mise en œuvre, quasi transparente comme levier de changement vers " un autre monde " et pourtant seule porte de sortie (la tête haute) de la crise du politique, utopie aujourd'hui et évidence de demain...

Autre paradoxe, plus prosaïque : difficile, aujourd'hui, de trouver de véritables espaces de participation, mais tout autant difficile d'échapper à la multitude des dispositifs s'y rattachant, du moins dans les intentions.

On connaît les conseils de jeunes, d'étrangers, ou de sages (par " sages ", comprenez " personnes âgées " ; de la même manière, les " étrangers " sont les " exclus " et les " jeunes " les " étranges ") ; on rencontre des foules d'instances de quartier, on voit se développer nombre d'Assises générales municipales ; enfin émergent des dispositifs plus particuliers, notamment sur l'urbanisme ou le budget.

Quelques-uns même s'attachent à une tâche plus ingrate, mais également essentielle : l'observation et l'évaluation de l'existant.

Le tableau qui suit n'est qu'une tentative de rassembler un certain nombre de dispositifs qui existent ou qui, pour quelques-uns, ont existé. Le parti pris a été de garder la dénomination locale exacte de chacun d'entre eux : " comité citoyen " ici, " conseil de quartier " ailleurs, les instances changent de nom en passant les frontières locales.

Ceci n'est pas plus neutre qu'anecdotique : cela révèle un foisonnement, une liberté d'organisation des acteurs et une extrême diversité des dispositifs en grande partie due à la structure légale sur laquelle ils se bâtissent.

Diversité qui peut d'ailleurs se révéler trompeuse : deux appellations identiques

(typiquement : " conseil de quartier ") peuvent cacher des réalités locales fondamentalement éloignées, alors que des " assemblées ", " assises " ou " réunions " de quartier peuvent être construites sur le même principe.

Ce tableau, mis en ligne sur le site www.adels.org, sera enrichi au fur et à mesure de nos découvertes... et de vos contributions.

Dispositifs	villes
Grandes rencontres communales	
Assises de l'urbanisme	Thiers
Assises de la citoyenneté	Lanester, Morsang-sur-Orge
Assises de la ville	Créteil, Bobigny, Bonneuil sur Marne, Ivry s/Seine
Assises pour la ville	Nanterre
Rencontres La Courneuve 2010	La Courneuve
Assises de la démocratie locale	Arles
Instances communales généralistes	
Ateliers de la démocratie locale	Villeurbanne
Commission de concertation	Savignac (33)
Commission démocratie locale	Clichy-La-Garenne
Conseil communal de concertation	Lille, Tourcoing
Comité consultatif	Concarneau
Conseil communal de consultation des citoyens	Eybens
Conseil communal de la citoyenneté	Niort
Conseil consultatif	Saumur
Conseil consultatif de la vie locale	Montreuil-sous-Bois
Conseil communal	Dunkerque
Conseil économique et social local	Guyancourt, Rezé, Yzeure, Suresne, Issy-les-Moulineaux
Comité économique et social	Clichy-La-Garenne
Conseil économique et social municipal	Saint-Brieux
Conseil de développement local	Vaulx-en-Velin
Droit de Saisine (inscrire une question à l'ordre du jour du Conseil municipal avec une pétition de 1% des électeurs)	Concarneau
Instances thématiques	
Comités d'usagers des services publics	Rennes et nombreuses villes
Commissions extra-municipales	Très nombreuses villes
Conseil de contrat de ville	Le Blanc-Mesnil
Instances thématiques (urbanisme)	
Conseil consultatif de l'urbanisme	Grenoble
Atelier du déplacement	Nantes
Atelier d'urbanisme	Perpignan
Atelier d'urbanisme participatif	Haubourdin

Atelier de concertation	Pont de Claix
Atelier de travail urbain	Grande-Synthe, La Courneuve, Charleville-Mézières, Dunkerque, Valenciennes
Atelier populaire d'urbanisme	Lille
Atelier urbain de proximité	Lille
Atelier public d'urbanisme et de déplacement	L'Île-Saint-Denis
Atelier public urbain et social	Échirolles
Forum citoyen	Pont de Claix
instances thématiques (budget)	
Appel à projets	Nanterre
Assemblées communales consultatives	Yzeure
Ateliers citoyens d'élaboration budgétaire	Morsang-sur-Orge
Budgets de quartier	Morsang-sur-Orge
Budget participatif	Saint Denis, Issy-les-Moulineaux, La Courneuve
Enveloppes de quartier	La Roche-sur-Yon, Bobigny, Belfort, Quimper, Rennes, Arcueil, L'Île-Saint Denis, Morsang-sur-Orge, Saint-Étienne
Enveloppe budgétaire de quartier	Pont de Claix
Café de l'initiative	Nice
Fonds d'aide à projets	Châteauroux
Fonds d'aide à l'initiative des quartiers	Brest
Fonds d'aménagement de proximité	Clichy-sous-Bois
Fonds d'initiative local (Fil)	Aulnay-sous-Bois, Niort, Asnières, Revin, Gennevilliers, Nice, Saint Jean-de-Braye, Angers, Cholet, La Roche s/Yon, Lorient, Saint-Brieuc, Saumur... et dans une cinquantaine d'autres villes
Fonds d'initiatives collectives	Laval
Fonds d'initiatives habitants	Echirolles, Villeurbanne
Fonds de concours aux initiatives d'habitants	Rennes
Fonds pour l'initiative et la participation des habitants et des associations	Laval
Fonds d'initiatives jeunes (comité local d'initiatives des habitants)	Villeurbanne
Fonds d'intervention	Vannes
Fonds de participation des habitants (FPH)	Le Blanc-Mesnil, Valenciennes, Condé-sur-Escaut, Voiron, Roubaix, Pont de Claix... et dans environ 150 autres villes, dont 130 dans le Nord (où 99 FPH sont en zone politique de la ville).
Fonds d'aide aux initiatives des habitants	Bruay-sur-Escaut
Fonds de soutien aux initiatives locales	Rillieux-la-Pape
Réunions budget	Sète
populations particulières	
Comité d'usagers du CCAS	Angers
Conseil d'enfants et conseil de jeunes	Environ dans 1 300 communes (source : Anacej)
Conseil parisien de la vie étudiante	Paris
Conseil des aînés	Clichy-La-Garenne

Conseil des sages	Besançon, Saumur , Chaumont, Saint Coultitz, Brive-la-Gaillarde, Chalons-en-Champagne, La Roche-sur-Yon, Saint Benoît, Seyssins, Dompierre-sur-Yon, Méru, Yzeure, Blois, Coueron, Grande-Synthe, Neufchâteau, Nieul-sur-mer, Villiers-le-Bel, Hoenheim, Villepinte, et dans une soixantaine d'autres communes (source : association nationale des conseils de sages, Brive-la-Gaillarde)
Conseil des anciens	Paris 19e, Paris 11e, Mulhouse
Conseil communal des aînés	Issy les Moulineaux
Conseil consultatif des étrangers	Strasbourg, Grenoble
Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires	Paris
Conseil local des résidents étrangers	Paris 19e
Conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers	Nantes
Conseil consultatif des citoyens trélazéens étrangers	Trélazé
Conseil des communautés étrangères	Bordeaux
Instances de quartier	
Assemblées de quartier	Chambéry, Meylan, Rennes, Rouen, Auxerre, Tourcoing, Arcueil , Charleville-Mézières
Ateliers de vie des quartiers	Nancy
Bonjour voisins	Saint Denis, Aubervilliers, La Courneuve
Carrefours citoyens	Nantes
Comités d'habitants	Fontaine
Comités consultatifs de secteur	Grenoble
Comités consultatifs de quartier	Aubervilliers, Chambéry, Nantes
Comités consultatifs des habitants	Corbeil Essonnes (Tarterets, GPV), Montbéliard (Petite Hollande, GPV)
Comités d'initiatives citoyennes	Bobigny
Comités d'initiatives locales habitants	Saint Fons
Comités d'intérêt de quartier	Épinal, Marseille, Manosque, Nantes
Comités d'intérêts locaux	Toulon
Comités de quartier	Amiens, Argenteuil, Chevilly-Larue, Brest, Roubaix, Saint-Brieux, Pont de Claix
Comités de voisinage	La Courneuve
Comités locaux de participation	Argenteuil
Commission des quartiers	Auxerre
Commissions de quartier	Maxéville, Savigny-Le-Temple
Commissions de coordination	Charleville-Mézières
Commissions municipales de quartier	Nancy
Conseils d'acteurs de quartier	Grenoble
Conseils consultatifs de quartier	Angers, Cergy
Conseils de développement	Laxou
Conseils de la vie locale	Tours
Conseils de quartier	Obligatoires dans les villes de plus de 80 000 habitants et présents aussi en grand nombre dans des communes plus petites
Conseils de résidents	Creil
Conseils municipaux décentralisés	Moissy-Cramayel, La Roche-sur-Yon

Démarches quartiers
Groupes d'habitants volontaires
Groupes de quartier
Journaux de quartier
Parlons franchement
Forums citoyens
Réunions de quartier
Rencontres citoyennes

Saint Denis, Chambéry, Aubervilliers
Savigny-le-Temple
Moissy-Cramayel
Brest, Saint Fons
Bobigny
Lille
Cerizay
[Saumur](#)

Observation / évaluation / charte

Charte de la citoyenneté
Charte de la démocratie locale
Comité d'éthique et d'évaluation
Conseil de veille de la démocratie participative
Consult'action
Enquête participative
Observateurs de quartier
Observatoire de la démocratie locale
Observatoire des pratiques de participation
Observatoire du service public
Observatoire de la vie citoyenne
Observatoire des engagements

Poitiers
[Clichy la Garenne](#), [Saint Fargeau Ponthierry](#), Chilly-
Mazarin
Blanquefort
Bordeaux
Bobigny
Bagneux
Rillieux-la-Pape
[Paris](#)
[Grenoble](#)
[Saint Fargeau Ponthierry](#)
Poitiers, La Seyne-sur-Mer
Bobigny, Morsang-sur-Orge, Nanterre, La Courneuve,
Grenoble, Bonneuil sur Marne

Déambulations

Balades urbaines
Diagnostics en marchant
Marches exploratoires
Visites de quartier

Aubervilliers
Tourcoing
Grand Couronne
Argenteuil, Brest, Saint Fons, Oullins, Yseure, Saint-Martin
d'Hères, Cergy, Villeurbanne

Déconcentration / proximité

Allo monsieur le maire
Antennes de quartier
Antennes mairie
Boutiques de quartier
Gestion urbaine de proximité
Habitants-relais
Hôtels de quartier
Inspecteurs du domaine public
Inter-services de quartier
Mairies annexes
Mairies de quartier
Mairies de secteur
Maison du citoyen
Maison de l'initiative
Maison des citoyens

Lanester, Saint Briec, Corbeil-Essonnes, Issy-les-
Moulineaux
Cergy
Argenteuil
Aubervilliers
Clichy-sous-Bois
La Courneuve
Chambéry
Brest
Saint Nazaire
Chambéry, Saint Fons, Creil, Champigny-sur-Marne, Arles
et de nombreuses villes
Brest, Arles
Marseille, Dunkerque, Amiens
Chaville, Pointe-à-Pitre, Villeurbanne
Viry-Chatillon
Valenciennes

Maison des habitants
Maison des initiatives citoyennes - AGORA
Maison des projets
Maisons des projets urbains et d'aménagement
Maisons de quartier

Maison des services publics
Plate-forme de services publics locaux
Points d'écoute
Points mairie
Points publics
Salle de la démocratie locale

Echirolles
Nanterre
Bobigny
[Aubervilliers](#)
Angers, Dunkerque, La Roche-sur-Yon, Amiens, Viry-Chatillon, Valenciennes, Fresnes, Poitiers
[Villeurbanne](#)
Pessac, Sarcelles, Aubervilliers, Roubaix, Saint-Denis
Lanester
Brest
[Besançon](#)
Yzeure

Instances intercommunales

Conseil de développement durable

[Conseil de développement](#)

Communauté Urbaine de Bordeaux, Communauté d'agglomération de Poitiers
Obligatoire dans tous les pays (120 reconnus en avril 2004) et dans les 143 communautés d'agglomération (source : DGCL)

Vous connaissez des dispositifs de participation non cités ici ?
Écrivez-nous à territoires@adels.org .

Dossier : Initiatives locales de participation

15 sites analysés Tiré du dossier de Territoires n° 421 d'octobre 2001 "Loi Vaillant, le grand oral - Initiatives locales de participation, 15 sites analysés"

Ces Assises ont été organisées par un collectif régional composé de : ADEME, AND, APIEU, Au fil de l'eau, ARDEA, CEMEA, Communauté de communes du pays de Lunel, Conservatoire des espaces naturels LR, Demain la Terre, Diet'ethique, DIFED, DRAF-SRFD, Écologistes de l'Euzière, Ecosite de Mèze, EPCC du Pont du Gard, Les enfants de la planète, Solid'ere, les 5 réseaux départementaux de l'EE : Gee-Aude, RENE 30, Coopere 34, REEL 48 et EDEN 66.

Et le soutien financier de :

